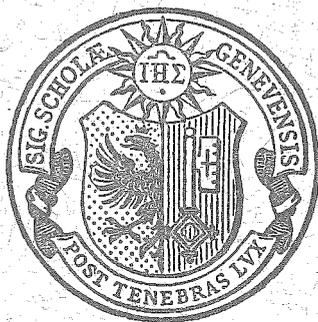


H. 37-38 = E. 40

# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



# PROGRAMME DES COURS

DU

## SEMESTRE D'HIVER 1937-38

Ouverture : 15 octobre 1937 — Clôture : 22 mars 1938

Les cours commencent le Lundi 25 Octobre 1937

2<sup>NE</sup> ÉDITION

GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 21

1937

1000. Ip. 4000. A. 5. X-37

**PRIX : 1 FRANC.**

# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Faculté des Sciences . . . . .	3
Faculté des Lettres. . . . .	18
Faculté des Sciences Economiques et Sociales. . . . .	35
Institut des Hautes Etudes Commerciales . . . . .	41
Faculté de Droit. . . . .	43
Faculté de Médecine . . . . .	50
Institut Dentaire . . . . .	62
Faculté de Théologie . . . . .	66
Institut universitaire de hautes études internationales . . . . .	71
—	
Prix universitaires . . . . .	72
Fonds universitaires . . . . .	87
Renseignements généraux . . . . .	89
Caisse d'assurance. . . . .	92
Adresses de MM. les Professeurs et Privat-Docents . . . . .	96

Les Bureaux du Secrétaire et du Caissier-Comptable se trouvent dans le bâtiment de l'Université, aux Bastions.

Le Secréariat (Salle n° 33) est ouvert tous les jours — sauf le jeudi — de 9 à 11 heures du matin.

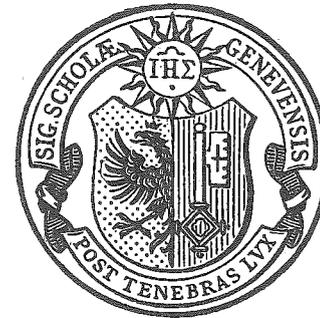
Le Bureau du Caissier-Comptable (Salle n° 23) est ouvert de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures; le samedi, de 9 à 11 heures seulement.

**N.-B.** — Les demandes d'immatriculation sont reçues tous les matins, sauf le jeudi, de 9 à 11 heures, au Secréariat (Salle n° 33). Les finances d'immatriculation et d'inscription aux cours seront perçues séparément pour chaque Faculté, aux jours et heures indiqués dans les avis affichés à l'Université.

Pour tout ce qui concerne les examens fédéraux de médecine (médecins, dentistes et pharmaciens), s'adresser au Dr E. Thomas (Florissant, 4, lundi, mercredi et vendredi, de 14 à 15 h.), président du siège d'examen de Genève.

# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



## PROGRAMME DES COURS

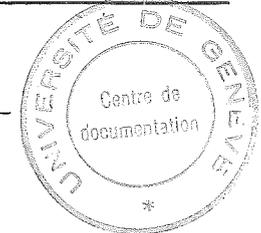
DU

### SEMESTRE D'HIVER 1937-38

Ouverture : 15 octobre 1937 — Clôture : 22 mars 1938

Les cours commencent le Lundi 25 Octobre 1937

2<sup>ME</sup> ÉDITION



GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 21

1937

PRIX : 1 FRANC.

Les examens auront lieu du 15 au 23 octobre 1937.  
 Les cours commencent le lundi 25 octobre 1937; ils  
 sont interrompus du 23 décembre 1937 au 4 janvier  
 1938 inclusivement.

*Le Bureau du Sénat est composé, pour la période prenant fin  
 le 15 juillet 1938, de :*

MM. William E. RAPPARD, *Recteur* ;  
 Victor MARTIN, *Vice-Recteur* ;  
 Georges SAUSER-HALL, *Secrétaire du Sénat* ;

*et de*

MM. Georges TIERCY, Doyen de la Faculté des Sciences ;  
 André ULTRAMARE, Doyen de la Faculté des Lettres ;  
 Antony BABEL, Doyen de la Faculté des Sciences  
 économiques et sociales ;  
 Paul CARRY, Doyen de la Faculté de Droit ;  
 Eugène BUJARD, Doyen de la Faculté de Médecine ;  
 Auguste LEMAITRE, Doyen de la Faculté de Théologie.

# UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## SEMESTRE D'HIVER 1937-1938

### FACULTÉ DES SCIENCES

M. le professeur Georges TIERCY, Doyen.

M. Henri Fehr, prof. ord.	Salle
<i>Eléments de mathématiques supérieures.</i>	3 h.
Lundi, à 9 heures ; jeudi, de 10 à 12 heures.	20.
<i>Conférences d'algèbre et de géométrie.</i>	2 h.
Lundi, à 10 heures, et mercredi, à 16 heures.	20.
<i>Exercices pratiques.</i>	2 h.
Mercredi, de 17 à 19 heures.	20.
<i>Algèbre supérieure.</i> Chapitres choisis.	2 h.
Mardi, de 17 à 19 heures.	20.
<i>Séminaire de mathématiques.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	20.
M. Rolin Wavre, prof. ord.	
<i>Calcul différentiel et intégral.</i>	3 h.
Jeudi, à 9 h. ; vendredi et samedi, à 8 heures.	20.
<i>Exercices de calcul différentiel et intégral.</i>	2 h.
Vendredi, à 14 h. et à 15 heures.	20.
<i>Cours de mécanique rationnelle.</i>	3 h.
Jeudi, à 8 h. ; vendredi et samedi, à 9 heures.	20.
<i>Exercices de mécanique rationnelle.</i>	2 h.
Jeudi, à 17 h. et à 18 heures.	20.
<i>Cours libre (sujet réservé).</i>	1 h.
(Jour et heure à fixer).	
M. Georges de Rham, prof. extr.	
<i>Conférences d'analyse supérieure.</i> Théorie des fonctions analytiques.	2 h.
Mardi, à 10 et à 11 heures.	20.
<i>Cours élémentaire de calcul des probabilités en vue des applications.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	20.

	Salle
<b>M. Georges Tiercy, prof. ord.</b>	
<i>Astronomie sphérique et pratique.</i>	2 h.
Mardi, à 8 heures, et mercredi, à 9 heures.	20.
<i>Astronomie physique générale.</i>	1 h.
Lundi, à 8 heures.	20.
<i>Météorologie dynamique.</i>	1 h.
Mardi, à 9 heures.	20.
<i>Astrophysique théorique</i> (pour étudiants avancés).	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	20.
<b>M. Jean Weigle, prof. ord.</b>	
<i>Physique expérimentale.</i>	4 h.
Vendredi et samedi, à 9 et à 10 heures.	44.
<i>Chapitres choisis de physique moderne</i> (pour étudiants avancés seulement).	1 h.
[Jour et heure à fixer]	44.
<i>Exercices pratiques</i> (complément du cours).	3 h.
Judi, de 8 à 11 h. ; jeudi et vendredi, de 14 à 17 h.	Lab. sous-sol.
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Une journée.	
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Cinq demi-journées.	
<i>Laboratoire de recherches.</i> — Tous les jours.	
[S'adresser au professeur.]	
<i>Problèmes numériques de physique</i> (avec la collaboration du chef de travaux de physique expérimentale).	1 h.
Mardi, à 8 heures.	44.
<i>Colloque de physique</i> (avec M. le prof. <b>Stueckelberg</b> et le chef de travaux de physique expérimentale).	1 h.
Vendredi, de 17 à 19 heures.	44.
Tous les quinze jours.	
<i>Conférence d'électricité appliquée.</i>	
La conférence sera donnée par M. <b>Paul Rossier</b> , privat-docent.	1 h.
Mardi, à 14 heures.	44.
<i>Laboratoire d'électricité appliquée.</i>	
Les exercices auront lieu dans le laboratoire de l'E.A.M. <sup>1</sup> , sous la direction de M. <b>Paul Rossier</b> , privat-docent, et sous le contrôle du doyen de la section d'électro-technique.	
Judi, à 8 heures <sup>2</sup> . (Une demi-journée).	

<sup>1</sup> Ecole des Arts et Métiers.

<sup>2</sup> La première heure de chaque séance est consacrée à la description et à l'étude des appareils nécessaires; les étudiants sont donc tenus d'être présents dès 8 heures.

	Salle
<b>M. Ernest-C.-G. Stueckelberg, prof. extr.</b>	
<i>Mécanique des corps déformables</i> (élasticité, hydrodynamique).	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	20.
<i>Conférence de physique théorique.</i>	2 h.
Judi, de 17 à 19 heures.	44.
<i>Théorie des Quanta.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 11 heures.	20.
<i>Colloque de physique</i> (avec M. le professeur <b>Weigle</b> et le chef de travaux de physique expérimentale).	1 h.
Vendredi, de 17 à 19 heures (tous les quinze jours).	44.
<b>M. Kurt-H. Meyer, prof. ord.</b>	
<i>Chimie inorganique.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 14 h.	Ecole de Chimie, Grand Amphithéâtre.
<i>Colloquium sur les progrès récents en chimie.</i>	1 h.
[Jour et heure à fixer.]	
<i>Travaux dans le Laboratoire de chimie inorganique, organique, pharmaceutique et analytique.</i>	
Directeur, M. le prof. Kurt-H. MEYER, avec M. P. WENGER, prof. ord., directeur-adjoint pour la section de chimie analytique, et M. E. CHERBULIEZ, prof. extr.	
a) <i>Grand Laboratoire</i> : Préparations, analyses, recherches. — Tous les jours.	Ec. de Chimie.
b) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour étudiants en médecine. Deux demi-journées.	Ec. de Chimie.
c) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour chimistes, pharmaciens et étudiants en sciences.	Ec. de Chimie.
Quatre demi-journées.	Ec. de Chimie.
[S'adr. au professeur].	
<b>M. Paul Wenger, prof. ord.</b>	
1. <i>Chimie analytique</i> (analyse des anions).	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S. <sup>1</sup>
2. <i>Minerais</i> : Analyse et traitement.	1 h.
Judi, à 9 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S.

<sup>1</sup> Amphithéâtre de Chimie spéciale.

3. *Essais par voie sèche* (or, argent, platine). Cours pratique. 2 h.

Jeudi, de 10 à 12 heures. Ecole de Chimie, Salle 7.

*Travaux de recherches en chimie analytique.*

Tous les jours.

[S'adresser au professeur].

**M. Emile Cherbuliez**, prof. extr.

*Chimie pharmaceutique et toxicologique.* 3 h.

Lundi, mardi, mercredi, à 8 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.<sup>1</sup>

*Compléments de chimie organique* : série aromatique. 2 h.

Mardi, à 17 et à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

*Principes actifs des médicaments et des poisons.* 1 h.

(Jour et heure à fixer.)

*Travaux de recherches.*

Tous les jours. Inscriptions au laboratoire de chimie inorganique, organique, pharmaceutique et analytique.

**M. Emile Briner**, prof. ord.

*Chimie théorique* (Chimie physique). 2 h.

Vendredi et samedi, à 11 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

*Chimie technique.* — Matières premières et produits intermédiaires de l'industrie organique. 1 h.

Lundi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

*Métallurgie du fer et électrométallurgie.* 1 h.

Mercredi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

*Problèmes numériques de chimie physique et de chimie technique* (avec la collaboration de MM. les chefs de travaux de chimie technique et de chimie théorique). 1 h.

Mardi, à 18 heures. Ec. de Chimie, A.C.S.

Pour les *Conférences* et les *exercices pratiques d'électricité appliquée*, voir le programme de physique expérimentale.

*Laboratoire de chimie technique et d'électrochimie.*

I. Préparations de chimie inorganique et organique techniques et d'électrochimie.

II. Travaux de recherches.

Tous les jours [s'adresser au professeur]. Ecole de Chimie. Lab. chim. techn. théor. et d'électrochimie.

<sup>1</sup> Amphithéâtre de chimie spéciale.

*Laboratoire de chimie théorique* (chimie physique).

I. Exercices pratiques de chimie physique. (Une demi-journée par semaine).

II. Laboratoire intermédiaire.

III. Travaux de recherches.

Tous les jours. (S'adr. au professeur). Ec. de Chimie. Lab. chim. théor. techn. et d'électrochimie.

**M. Léon-W. Collet**, prof. ord.

*Géologie générale et géographique physique.* 2 h.

Mardi, de 17 à 19 heures. A.I.H.<sup>1</sup>

*Géologie des Alpes.* L'avant-pays et les nappes penniques. 2 h.

Jeudi, de 17 à 19 heures. A.I.H.

*Paléontologie des invertébrés.* 1 h.

Jeudi, à 9 heures. A.I.H.

*Répétitoire de paléontologie.* 1 h.

Deux fois par mois, le jeudi, de 10 à 12 h. Lab. de Géol.

*Exercices pratiques de géologie.* 3 h.

Lundi et mardi, de 14 à 17 heures. Lab. de Géol.

*Laboratoire partiel.*

Cinq demi-journées. Lab. de Géol.

*Laboratoire complet.* (Recherches).

Tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 heures, sauf le samedi. Lab. de Géol.

*Colloquium géologique.* Deux fois par mois, le jeudi, à 20 h. 30. Lab. de Géol.

**M. Marcel Gysin**, prof. ord.

*Minéralogie.* (Cristallographie). 3 h.

Lundi, mardi et mercredi, à 11 heures. A.I.H.

*Gîtes métallifères II.* 1 h.

Lundi, à 17 heures. A.I.H.

*Pétrographie I* (roches éruptives). 1 h.

Mercredi, à 17 heures. A.I.H.

*Pétrographie III* (roches de contact). 1 h.

(Jour et heure à fixer). A.I.H.

*Exercices pratiques de minéralogie* (compléments du cours). 3 h.

Jeudi, à 14 heures. Lab. Min.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Amphithéâtre de l'Institut d'Hygiène, quai de l'Ecole-de-Médecine.

<sup>2</sup> Laboratoire de minéralogie, quai de l'Ecole-de-Médecine.

*Laboratoire intermédiaire* (deux demi-journées et cinq demi-journées).  
*Laboratoire de recherches.*

**M. Emile Guyénot**, prof. ord.

*Zoologie générale.* 5 h.  
Lundi, à 10 h. ; mardi et mercredi, à 9 et à 10 h. 30.  
*Zoologie descriptive.* 1 h.  
Lundi, à 9 heures. 30.

INSTITUT DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE  
(Rue de Candolle, Université)

*Exercices pratiques de zoologie* (complément du cours). 3 h.  
Mercredi ou samedi, à 14 heures. 10.  
*Exercices pour la licence.* 6 h.  
Mercredi ou samedi, à 14 h., salle 10,  
et vendredi, à 14 h. 7.  
*Laboratoire de zoologie.*  
Tous les jours, sauf le jeudi. 7.

STATION DE ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE  
(Route de Malagnou, 154)

*Exercices pratiques de génétique.* 3 h.  
Jeudi, à 14 heures.  
*Laboratoire de technique biologique.* 3 h.  
Jours et heures à fixer.  
*Laboratoire de recherches.*  
Tous les jours.

**M. Emile André**, prof. hon.

*Zoologie lacustre* (les lacs et leur faune) avec exercices pratiques sur le lac. 1 h.  
Mardi, à 17 heures. 17.  
*Travaux pratiques* [s'adresser au professeur]. Lab. de Zool. lacustre.<sup>1</sup>

**M. Fernand Chodat**, prof. ord.

*Physiologie et morphologie des plantes : biologie des Thallophytes.* 5 h.  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 8 h. Aula.

<sup>1</sup> Rue de l'Ecole-de-Médecine (Institut de Médecine légale).

*Ferments.* 1 h.  
Vendredi, à 18 heures. Inst. de Botanique générale.  
*Bactériologie et fermentation appliquée : Organismes, méthodes.* 1 h.  
Lundi, à 11 heures. Inst. de Botanique générale.  
*Exercices pratiques* (complément du cours). 3 h.  
Mercredi ou samedi, de 14 à 17 h. Inst. de Botanique générale.  
*Grand laboratoire de botanique.*  
Tous les jours, sauf le jeudi. Inst. de Botanique générale.  
*Grand laboratoire de microbiologie et de fermentations.*  
Tous les jours, sauf le jeudi après-midi. Inst. de Botanique générale.  
*Laboratoire intermédiaire de microbiologie générale, bactériologie et fermentations* (programme pour pharmaciens et programme pour ingénieurs-chimistes). 4 demi-journées par semaine.  
Vendredi et samedi. Inst. de Botanique générale.  
*Travaux de recherches.*  
[S'adresser au professeur.]

**M. B. P. Georges Hochreutiner**, prof. extr.

*Conférence de botanique systématique.* 1 h.  
Lundi, à 17 heures. Conserv. de Botanique<sup>1</sup>.  
*Exercices pratiques de botanique systématique.*  
(Au semestre d'été).  
*Travaux de recherches.*  
Tous les jours, sauf le lundi. Inst. de Botanique systématique.  
[S'adresser au professeur]. Herbar Boissier<sup>2</sup>.  
Conserv. et Jardin botaniques<sup>1</sup>.

**M. Alfred Lendner**, prof. ord.

*Pharmacognosie et pharmacie.* 4 h.  
Lundi, de 16 à 18 heures ; mercredi, de 17 à 19 heures. Lab. de Pharmacogn<sup>3</sup>.  
*Pharmacie galénique.* 1 h.  
(Jour et heure à fixer.)  
*Travaux pratiques de pharmacognosie et de microscopie des drogues.* 3 h.  
Samedi, de 9 à 12 heures. Lab. de Pharmacogn.

<sup>1</sup> Rue de Lausanne, 192.

<sup>2</sup> Rue de Candolle.

<sup>3</sup> Boul. du Pont-d'Arve, 35

*Travaux pratiques de microscopie des substances alimentaires et leurs falsifications.* 3 h.  
Mardi, de 9 à 12 heures. Lab. de Pharmacogn.

*Visites de fabriques de produits pharmaceutiques.*  
(A organiser au cours du semestre.)

*Consultation du Droguier* par MM. les étudiants en pharmacie.  
Tous les jours [s'adresser au professeur].

M. Eugène Pittard, prof. ord.

*Anthropologie générale.*

Paléontologie humaine et anthropologie préhistorique. — Origine des populations européennes. 2 h.  
Lundi et mardi, à 18 heures. 30.

Morphologie comparative: Les races et les milieux. Le développement de l'homme en fonction de l'âge, du sexe, de la race et du milieu. 1 h.  
Mercredi, à 18 heures. 30.

*Conférence.* 1 h.  
Mercredi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie.<sup>1</sup>

*Répétitoire du cours.* 1 h.  
Jeudi, à 11 heures. Labor. d'Anthropologie.

*Exercices pratiques.* 6 h.  
Lundi et mardi, de 14 à 17 h. Labor. d'Anthropologie.

*Travaux de recherches.*  
Tous les jours [s'adresser au professeur.] Labor. d'Anthropol.

*Excursions* (à organiser au cours du semestre).

M. Edouard Claparède, prof. ord.

*Psychologie expérimentale.* — Cours général. 2 h.  
Mardi et mercredi, à 11 heures. 30.

*Conférence.* — Psychologie clinique: Psychologie appliquée à l'étude des troubles de la perception, de la mémoire, du langage, etc. 1 h.  
Vendredi, à 16 heures. Clinique médicale (Hôp. cant).

*Exercices pratiques* (complément du cours): Psychométrie, sensations, etc.) 3 h.  
Vendredi, de 9 à 12 heures. Lab. de Psychologie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11.

<sup>2</sup> Quai Wilson.

*Laboratoire intermédiaire.*

Une demi-journée. Mercredi après-midi. Lab. de Psychologie<sup>1</sup>.

*Recherches spéciales.*

Tous les jours. Lab. de Psychologie.

M. Jean Piaget, prof. extr.

*Histoire de la pensée scientifique.* — Evolution de quelques notions biologiques. 1 h.  
Mercredi, à 9 heures. 47.

*Conférence.* 1 h.  
Mercredi, à 10 heures. 47.

M. Charles Valencien, chargé de cours.

*Analyse des denrées alimentaires.* 2 h.  
Lundi, de 14 à 16 heures. Labor. cant. Institut d'hyg.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE SCIENCES MATHÉMATIQUES  
PAR DES SAVANTS ÉTRANGERS.

*Colloque sur le calcul des probabilités*  
réunissant les plus éminents spécialistes de ce domaine de la science. Le programme du colloque peut être obtenu à l'Université.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

M. Charles Bæhni, Dr ès sc.

*Botanique coloniale.* Les espèces et variétés de plantes qui fournissent des amidons et des sucres. 1 h.  
Mercredi, à 18 heures. Inst. bot. syst. Herbarier Boissier.

M. Alfred Becherer, Dr phil.

*Flore de la Suisse.* 1<sup>re</sup> partie: Régions inférieures. 1 h.  
Lundi, à 18 heures. 20.

M. Charles Boissonnas, Dr ès sc.

*Thermodynamique chimique.* 1 h.  
Vendredi, à 18 heures. Ec. de Chimie, P. A.

<sup>1</sup> Quai Wilson.

M. André Chaix, Dr ès sc. <i>Chapitres choisis de géographie physique.</i> Vendredi, à 16 h.	1 h.	20.
M. Chevel Cimerman, Dr ès sc. <i>Les bases théoriques de la chimie analytique</i> Lundi, à 14 heures.	1 h.	Ec. de Chimie. A.C.S. <sup>1</sup>
M. Alfred Georg, Dr ès sc. <i>Chimie des Alcaloïdes.</i> Mardi, à 14 heures.	1 h.	Ec. de Chimie. A.C.S.
M. Grégoire Gutzeit, Dr ès sc. <i>Complexes internes et analyse qualitative à la touche.</i> (1 <sup>re</sup> partie).	1 h.	Ec. de Chimie. S. 5.
Jour et heure à fixer.		
<i>Examen des minerais en vue de leur concentration.</i> Jour et heure à fixer.	1 h.	Ec. de Chimie. S. 5.
M. Hugo Heinis, Dr phil. <i>Les types psychologiques.</i> Lundi, à 16 heures.	1 h.	46.
M. Henri Lagotala, Dr ès sc. <i>Géologie minière.</i> Mercredi, à 16 heures.	1 h.	Lab. géol. Inst. Hyg.
<i>Prospection du pétrole.</i> Mercredi, à 17 heures.	1 h.	Lab. géol. Inst. Hyg.
M. Fernand Lévy, Dr ès sc. <i>Chapitres choisis de la théorie des assurances.</i> Lundi, à 17 heures.	1 h.	20.
M. Augustin Lombard, Dr ès sc. <i>Géologie appliquée.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h.	Amphit. Bat. d'Hygiène.
M. Jean-Philippe Lugrin, Dr ès sc., ing. chim. <i>Organisation rationnelle des entreprises.</i> Mardi, à 18 heures.	1 h.	17.
M. Robert Luthi, Dr ès sc. <i>Radio-électricité élémentaire.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h.	44.

<sup>1</sup> Ecole de Chimie, Amphithéâtre de Chimie spéciale.

M. Richard Meili, Dr phil. <i>Les perceptions des enfants.</i> Samedi, à 9 heures.	1 h.	I.S.E. <sup>1</sup>
M. Marcel Minod, Dr ès sc. <i>Anatomie et organographie végétales.</i> Lundi, à 8 heures.	1 h.	Inst. de Bot. générale.
<i>Morphologie comparée des archidiophytes.</i> Vendredi, à 9 heures.	1 h.	Inst. de Bot. générale
<i>Paléontologie végétale.</i> Vendredi, à 16 heures.	1 h.	Inst. de Bot. générale.
M. Henri-Charles Paillard, Dr ès sc. <i>Les applications de la catalyse à la chimie organique technique.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h.	E.C.P.A.
<i>Répertoire de chimie technique organique :</i> Produits intermédiaires et colorants. (Jour et heure à fixer.)	1 h.	Ec. de Chimie s. 5.
M. Jean-Jacques Pittard, Dr ès sc. <i>Les alluvions : constitution, prospection, exploitation.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h.	
M. Paul Rossier, Dr ès sc. <i>Electricité appliquée.</i> Mardi, à 14 heures.	1 h.	44.
<i>Optique géométrique.</i> Lundi, à 14 heures.	1 h.	44.
<i>Laboratoire d'électricité appliquée.</i> <sup>2</sup> Jeudi, à 8 heures.	4 h.	Lab. d'électrotechn. de l'Ec. des A. M. 22, Rue de Lyon.
M. Hugo Saini, Dr ès sc. <i>Chapitres choisis de physique.</i> Jeudi, à 11 heures.	1 h.	44.
M. Léon Schamès, Dr phil. <i>Ferromagnétisme.</i> Mardi, à 10 heures.	1 h.	44.
M. Bernard-Pierre Susz, Dr ès sc., ing.-ch. <i>Spectrochimie théorique.</i> Mardi, à 18 heures.	1 h.	Ec. de Chimie P.A.

<sup>1</sup> Quai Wilson.

<sup>2</sup> Voir Physique, page 4.

	Salle
M <sup>lle</sup> Ida Welt, Dr ès sc.	
<i>Chapitres choisis de biochimie.</i>	1 h.
Samedi, à 11 heures.	46.
<i>Histoire de la chimie.</i>	1 h.
Samedi, à 10 heures.	46.
M. Fernand Wyss-Chodat, Dr ès sc. et Dr méd.	
<i>Les vitamines et leurs applications.</i>	1 h.
Mardi, à 11 heures.	Inst. de Botanique gén., Université.

### Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève ou de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours comme *auditeurs*, sans qu'aucun titre soit réclamé pour leur inscription, les personnes âgées de dix-huit ans. Les *auditeurs* ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Les élèves qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des bibliothèques spéciales de ces laboratoires.

### Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Sciences prépare aux examens des grades, diplômes et certificats ci-après :

Licence ès sciences mathématiques.

Licence ès sciences physiques.

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Licence ès sciences physiques et chimiques.  
 Licence ès sciences géologiques et minéralogiques.  
 Licence ès sciences naturelles.  
 Licence ès sciences biologiques (Mention A).  
 Licence ès sciences biologiques (Mention B).  
 Doctorat ès sciences mathématiques.  
 Doctorat ès sciences physiques.  
 Doctorat ès sciences chimiques.  
 Doctorat ès sciences géologiques et minéralogiques.  
 Doctorat ès sciences naturelles.  
 Doctorat ès sciences biologiques.  
 Doctorat ès sciences anthropologiques.  
 Doctorat ès sciences psychologiques.  
 Doctorat en pharmacie.  
 Diplôme d'ingénieur-chimiste.  
 Diplôme de pharmacien.  
 Diplôme de chimiste-analyste en denrées alimentaires.  
 Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences dans les établissements secondaires supérieurs.  
 En outre, elle donne l'enseignement scientifique théorique et pratique préparatoire aux études médicales.  
 (Voir le règlement de la Faculté des sciences et les plans d'études en vente à la caisse de l'Université.)

E. C. = Ecole de Chimie.  
P.A. = Petit Amphithéâtre. G.A. = Grand Amphithéâtre.  
A. C. S. = Amphithéâtre de Chimie spéciale  
I. B. S. = Institut de Botanique systématique  
I. B. G. = Institut de Botanique générale.  
I. H. = Institut d'Hygiène.

## FACULTÉ DES SCIENCES

A. B. H. = Amph. Bat. de l'Hygiène.  
L. Anthr. = Laboratoire d'Anthropologie.  
L. G. = Laboratoire de Géologie.  
L. Ps. = Laboratoire de Psychologie.  
L. Ph. = Lab. de Pharmacognosie.  
I. S. E. = Institut des Sciences de l'éducation.

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
8 à 9	Chodat Cherbuliez Tiercy Minod	Aula E.C.A.C.S. 20 I.B.G.	Chodat Cherbuliez Tiercy Weigle	Aula E.C.A.C.S. 20 44	Chodat Cherbuliez Tiercy	Aula E.C.A.C.S. 20	Wavre	20	Chodat Wavre	Aula 20	Chodat Wavre	Aula 20
9 à 10	Fehr Guyénot	20 30	Guyénot Tiercy	30 20	Guyénot Piaget Tiercy	30 47 20	Wenger Wavre Collet	A.C.S. 20 A.I.H.	Weigle Wavre Minod	44 20 I.B.G.	Weigle Wavre Meili	44 20 I.S.E.
10 à 11	Fehr Guyénot	20 30	de Rham Guyénot Schamès	20 30 44	Guyénot Piaget	30 47	Wenger Fehr	E.C.7 20	Stueckelberg Weigle	20 44	Stueckelberg Weigle Welt	20 44 46
11 à 12	Chodat Gysin Meyer	I.B.G. A.I.H. E.C.G.A.	Claparède Gysin de Rham Meyer Wyss-Chodat	30 A.I.H. 20 E.C.G.A. I.B.G.	Claparède Gysin Fehr Pittard Meyer	30 A.I.H. 20 L.A. E.C.G.A.	Wenger Fehr Pittard Saini	E.C.7 20 L.A. 44	Stueckelberg Briner Meyer	20 E.C.A.C.S. E.C.G.A.	Stueckelberg Briner Meyer Welt	20 E.C.A.C.S. E.C.G.A. 46

## FACULTÉ DES SCIENCES (Suite)

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
14 à 15	Valencien Rossier Cimerman	I.H. 44 E.C.A.C.S.	Rossier Georg	44 E.C.A.C.S.					Wavre	20		
15 à 16	Valencien	I.H.							Wavre	20		
16 à 17	Lendner Heinis	L. Ph. 46	de Rham	20	Fehr Lagotata	20 L.G.			Claparède Minod Chaix	Cl. Méd. Hôp. I.B.G. 20		
17 à 18	Lendner Gysin Hochreutiner Lévy	L. Ph. A.I.H. C. Bot 20	André Cherbuliez Fehr Collet	17 E.C.A.C.S. 20 A.I.H.	Wenger Lendner Gysin Fehr Lagotata	A.C.S. L. Ph. A.I.H. 20 L.G.	Stueckelberg Wavre Collet	44 20 A.I.H.	Weigle Stueckelberg	44 44		
18 à 19	Pittard Briner Becherer Luthi	30 E.C.A.C.S. 20 44	Cherbuliez Fehr Pittard Briner Collet Lugrin Susz	E.C.A.C.S. 20 30 E.C.A.S.C. A.I.H. 17 E.C.P.A.	Lendner Fehr Pittard Briner Baehni	L. Ph. 20 30 A.C.S. I.B.S.	Stueckelberg Wavre Collet	44 20 A.I.H.	Chodat Boissonnas Weigle Stueckelberg	I.B.G. E.C.P.A. 44 44		

# FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur André OLTRAMARE, Doyen.

<b>M. Victor Martin</b> , prof. ord.	Salle	
<i>Interprétation d'auteurs grecs.</i>		
Hésiode : Les Travaux.	3 h.	
Mercredi, à 8 heures, vendredi, à 8 et à 9 heures.		47.
Plutarque : Vie d'Alexandre.	2 h.	
Mardi, à 10 et à 11 heures.		47.
<i>Histoire grecque</i> : La Grèce sous Philippe et Alexandre.	1 h.	
Mercredi, à 15 heures.		46.
<i>Conférence de littérature grecque. Les poèmes homériques.</i>		
Jeu <i>di</i> , à 8 et à 9 heures, tous les 15 jours.	1 h.	B.P. <sup>1</sup>
<i>Papyrologie grecque</i> : Exercices de déchiffrement et d'interprétation. (S'adresser au professeur).		
<b>M. André Oltramare</b> , prof. ord.		
<i>Interprétation d'auteurs latins.</i>		
Cicéron : De Republica I et VI.	2 h.	
Mardi, à 8 et à 9 heures.		45.
Manilius : livre IV.	2 h.	
Mercredi et samedi, à 9 heures.		45.
<i>Conférence d'histoire de la littérature latine et correction de travaux écrits</i> : Sénèque le philosophe.		
Mercredi, à 17 heures et à 18 heures.	2 h.	B. P.
<i>Conférence d'histoire romaine</i> : Interprétation historique de Tite-Live. Elaboration d'un recueil de textes d'histoire romaine.		
Samedi, à 10 heures.	1 h.	B. P.
<b>M. Marcel Raymond</b> , prof. ord.		
<i>Cours de littérature.</i>		
1. L'art littéraire au XVII <sup>e</sup> siècle : préciosité, baroque et classicisme.	2 h.	
Jeu <i>di</i> , à 16 heures et vendredi à 17 heures.		30.

<sup>1</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

		Salle
2. L'esprit de la jeune littérature française, de 1919 à 1927.	1 h.	
Vendredi, à 18 heures.		49.
<i>Conférences.</i>		
1. Introduction à l'étude de la littérature française (pour les étudiants de 1 <sup>re</sup> année).		
Jeu <i>di</i> , à 8 et à 9 heures, tous les 15 jours.	1 h.	57.
2. Les écrits autobiographiques de Rousseau.		
Lundi, à 8 et à 9 heures.	2 h.	57.
<b>M. Alexis François</b> , prof. ord.		
<i>Histoire de la langue française cultivée</i> : Le moyen âge et la Renaissance.		
Vendredi, à 15 heures.	1 h.	45.
<i>Conférence</i> . — Explication grammaticale des auteurs de la licence, 2 <sup>me</sup> partie.		
Samedi, à 11 heures.	1 h.	B.P. <sup>1</sup>
<i>Conférence</i> . — Explication littéraire des auteurs de la licence, 1 <sup>re</sup> partie.		
Mardi, à 18 heures.	1 h.	47.
<i>Conférence</i> . — Explication littéraire des auteurs de la licence, 2 <sup>me</sup> partie.		
Jeu <i>di</i> , à 10 heures.	1 h.	47.
<i>Explication du vieux français</i> : XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles (auteurs de la licence).		
Jeu <i>di</i> , à 17 heures.	1 h.	B.P.
<b>M. Georges Thudichum</b> , prof. hon.		
<i>La phonétique du français d'aujourd'hui</i> . — L'e muet, l'accent tonique, l'hiatus et la liaison, le rythme dans la prose et les vers : théories et réalités.		
— Exercices pratiques servant à corriger les accents étrangers.		
Mercredi, à 16 heures.	2 h.	49.
Vendredi, à 16 heures.		46.
<i>Diction</i> . — Interprétation de morceaux en prose et en vers. — Application des principes de la phonétique à la prononciation.		
Mardi, à 9 heures.	1 h.	47.

<sup>1</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

*Exercices de phonétique expérimentale.*

Travaux en vue du certificat de phonétique. 3 h.  
Jeudi, de 9 heures à midi. Inst. des Sciences de l'Education.<sup>1</sup>

M. Gottfried Bohnenblust, prof. ord.

*Littérature allemande.*

*Cours :*

a) De Luther à Goethe. 2 h.  
Lundi et mardi, à 11 heures. 45.  
b) Goethe, Faust. 1 h.  
Lundi, à 18 heures. 45.

*Conférences (Deutsches Seminar).*

a) Poètes de notre siècle. 2 h.  
Vendredi, de 10 heures à midi. B.P.<sup>2</sup>  
b) Meister Eckhart. 1 h.  
Vendredi, à 9 heures. B.P.

M. X.

*Histoire de la littérature anglaise.*

Vendredi, à 17 heures. 1 h. 17.

*Interprétation d'auteurs anglais.*

Lundi, à 17 heures, et mercredi, à 11 heures. 2 h. 47.  
(Le programme sera indiqué ultérieurement.)

M. Charles Bally, prof. ord.

*Linguistique générale.*

Lundi, à 16 h., et mardi, à 17 heures. 2 h. 45.

*Sanscrit.*

Lundi, à 15 heures. 2 h. 45.  
Vendredi, à 16 heures. 47.

*Questions choisies de linguistique indo-européenne avec applications au grec et au latin.*

Vendredi, à 15 heures et samedi, à 11 heures. 2 h. 47.

M. Albert Sechehaye, prof. extr.

*Introduction à la science du langage.*

Mercredi, à 17 heures. 1 h. 45.

<sup>1</sup> Institut des Sciences de l'Education, Quai Wilson.

<sup>2</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

*Grammaire historique du vieux français.* — Exercices et lectures des Serments de Strasbourg et de la Prose de Sainte Eulalie (p. p. Ed. Koschwitz-Leipzig, Reiland). 2 h.

Mardi et mercredi, à 10 heures. 45.

M. Charles Werner, prof. ord.

*Histoire de la philosophie.* — Les grands systèmes philosophiques depuis les origines de la pensée grecque jusqu'à Leibniz. 3 h.

Mardi, mercredi et vendredi, à 16 heures. 45

*Cours spécial.* — Schopenhauer et Nietzsche. 1 h.

Jeudi, à 11 heures. 45.

*Conférence.* — Explication de textes philosophiques : Leibnitz, *Monadologie*, éd. Boutroux (Paris, librairie Delagrave). 2 h.

Samedi, de 14 à 16 heures. 47.

M. Henri Reverdin, prof. ord.

*Cours.* — Logique et théorie de la connaissance. 1 h.

Mardi, à 15 heures. 46.

*Conférence.* — Etudes de philosophie morale. 1 h.

Lundi, de 14 à 16 heures, tous les quinze jours. 47.

M. Albert Malche, prof. ord.

*Education morale.* — Les problèmes de l'âge scolaire : enfance et adolescence. 2 h.

Lundi et vendredi, à 17 heures. 45.

*Conférence.* — L'éducateur : sa formation, sa tâche, ses moyens. 2 h.

Lundi, à 15 et à 16 heures. I.S.E.<sup>4</sup>

*Exercices de dissertation.* Les candidats aux licences auront la priorité pour les travaux. 2 h.

Vendredi, à 14 et à 15 heures. B.P.<sup>2</sup>

M. Pierre Bovet, prof. ord. (en congé).

(Suppléant : M. Robert Dottrens, D<sup>r</sup> en soc.).

*Education nouvelle et enseignement public.* 2 h.

Mardi, à 16 et à 17 heures. 30.

<sup>1</sup> Institut des Sciences de l'Education, Quai Wilson.

<sup>2</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
(Suppléant : <b>M. Richard Meili</b> ).	
<i>Problèmes de pédagogie expérimentale.</i>	2 h.
Mercredi, de 16 à 18 heures.	I.S.E. <sup>1</sup>
<b>M. Edmond Rossier</b> , prof. ord.	
<i>Histoire de l'Europe au XVII<sup>me</sup> siècle.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	45.
<i>L'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 11 heures.	45.
<i>Conférence.</i> — Lecture d'auteurs et conférences sur des sujets d'actualité.	1 h.
Vendredi, à 15 heures.	58.
<i>Histoire diplomatique.</i> — Les traités de 1648 à 1815.	1 h.
Jeudi, à 15 heures.	45.
<b>M. Guglielmo Ferrero</b> , prof. ord.	
<i>La Révolution de 1848 et ses répercussions européennes (1848-1870).</i>	1 h.
Jeudi, à 17 heures.	Aula.
<b>M. Paul-E. Martin</b> , prof. ord.	
<i>Histoire du moyen âge : L'Europe féodale.</i>	1 h.
Lundi, à 10 heures.	45.
<i>Histoire nationale.</i> — Histoire des Institutions politiques de Genève.	
Mardi et mercredi, à 14 heures.	45.
<i>Conférence d'histoire du moyen âge : auteurs de la licence.</i>	1 h.
Lundi, à 16 heures.	B.P. <sup>2</sup>
<i>Conférence d'histoire moderne et d'histoire nationale : auteurs de la licence.</i>	1 h.
Lundi, à 15 heures.	B.P.
<i>Paléographie du moyen âge : exercices pratiques (trois degrés, chacun 1 heure).</i>	3 h.
Mercredi, à 8 h., à 9 h. et à 10 heures.	Arch. d'Etat. salle Harvey.
<i>Travaux pratiques et recherches aux Archives d'Etat.</i>	
Tous les jours.	Hôtel de Ville.

<sup>1</sup> Institut des Sciences de l'Education, Quai Wilson.

<sup>2</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<b>M. William E. Rappard</b> , prof. ord.	
<i>Société des Nations.</i> — L'œuvre de la Société des Nations.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	30.
<b>M. Antony Babel</b> , prof. ord.	
<i>Histoire économique.</i> — Le XVIII <sup>e</sup> et la première partie du XIX <sup>e</sup> siècle.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	46.
<i>Conférence.</i>	
a) Travaux sur la période étudiée dans le cours.	
b) Les théoriciens socialistes français de la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.	1 h.
Mardi, à 10 heures.	57.
<b>M. Waldemar Deonna</b> , prof. ord.	
<i>Archéologie classique.</i> — 1. Le « miracle grec ». Les caractères originaux de l'art grec et leurs raisons (avec projections).	1 h.
Jeudi, à 15 heures.	46.
2. Quelques sites célèbres et quelques maîtres de l'art grec. Visites aux musées.	1 h.
Mardi, à 14 heures.	Musée d'Art et d'Histoire.
<b>M. Eugène Pittard</b> , prof. ord.	
<i>Anthropologie générale.</i> — Les origines de l'homme et le développement des civilisations primitives. Origine des populations européennes.	2 h.
Lundi et mardi, à 18 heures.	30.
<i>Conférence.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	Labor. d'Anthropologie <sup>1</sup> .
<i>Répétitoire pratique.</i>	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	Labor. d'Anthropologie <sup>1</sup> .
<i>Excursions.</i> (A organiser au cours du semestre).	
<b>M. Antoine Velleman</b> , prof. extr.	
<i>Langue et littérature rhétoromanes.</i> — Interprétation de « Algords », de Mathis.	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	45.
<i>Langue espagnole.</i>	
1) Introduction à l'étude de l'espagnol.	1 h.
Mardi, à 18 heures.	45.

<sup>1</sup> Rue de l'Hôtel-de-Ville 11.

2) Auteurs prescrits pour la licence :		
a) « La Verdad sospechosa », de Juan Ruiz de Alarcón (1580-1639).	1 h.	45.
Mercredi, à 18 heures.		
b) « Pepita Jiménez » de Juan Valera (1827-1905).	1 h.	46.
Lundi, à 18 heures.		
<i>Cours pratique de langue anglaise.</i>		
Slavery and Secession in the U. S. (John Fiske's History of the United States, § 129-155).		
Mercredi, à 17 heures.	48.	
<b>M. Serge Karcevski</b> , chargé de cours.		
<i>Léon Tolstoï, sa vie et son œuvre.</i>	1 h.	46.
Vendredi, à 18 heures.		
<i>Explication d'auteurs de la licence.</i>	2 h.	
Jours et heures à fixer.		
<i>Cours de langue russe.</i>	2 h.	
Jours et heures à fixer.		
<b>M. Louis Gielly</b> , chargé de cours.		
<i>La peinture française, des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.</i>	1 h.	46.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Travaux pratiques. Méthode. Analyse directe des œuvres.</i>	1 h.	
Vendredi, à 14 heures.		Musée d'art et d'histoire.
<b>M. Samuel Baud-Bovy</b> , chargé de cours.		
<i>L'épopée de Dijenis Akritas (épopée écrite et chansons populaires).</i>	1 h.	47.
Lundi, à 18 heures.		
<i>Questions choisies de syntaxe néo-grecque.</i>	1 h.	47.
Vendredi, à 18 heures.		
<b>M. Henri de Ziégler</b> , chargé de cours.		
<i>Littérature italienne : Giacomo Leopardi.</i>	1 h.	45.
Vendredi, à 18 heures.		
<i>Conférence. — Explication des auteurs de la licence : Leopardi : « I Canti ».</i>		47.
Samedi, à 10 heures.		

SÉRIE DE 10 CONFÉRENCES

organisées par la Faculté des Lettres, le vendredi à 20 h. 30 :  
*Grandes figures de l'histoire contemporaine.* Salle 30.  
 Un programme spécial sera distribué en novembre 1937.

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

M. le professeur Alexis FRANÇOIS, administrateur.

<b>M. Georges Thudichum</b> , prof. hon.		
<i>Cours complet de phonétique. — Les sons du français décrits et exercés. — L'accent tonique, l'e muet, l'assimilation, etc. — Lecture expressive. — Auditions phonographiques.</i>	2 h.	49.
Mardi et vendredi, à 17 heures.		
<b>M. Albert Sechehaye</b> , prof. extr.		
<i>Eléments de grammaire historique.</i>	2 h.	17.
Mardi, à 15 heures et jeudi, à 14 heures.		
<i>Analyse des moyens d'expression (stylistique).</i>	1 h.	17.
Jeudi, à 15 heures.		
<b>M. Alexis François</b> , prof. ord.		
<i>Syntaxe et gallicismes.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 15 heures.		
<b>M. François Ruchon</b> , D <sup>r</sup> ès lettres.		
<i>Conférence de lecture analytique.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 18 heures.		
<b>M. Henri de Ziégler</b> , chargé de cours.		
<i>Exercices écrits d'orthographe, de langue et de style.</i>	1 h.	57.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Exercices de composition et d'élocution.</i>	1 h.	57.
Vendredi, à 16 heures.		
<b>M. Alexandre Birmelé</b> , lic. ès lettres.		
<i>Exercices de traduction d'allemand en français.</i>	1 h.	57.
Samedi, à 9 heures.		

	Salle
<b>M. Edmond Langenbach</b> , lic. ès lettres. <i>Exercices de traduction d'anglais en français.</i> Mercredi, à 18 heures.	1 h. 57.
<b>M. Albert Roussy.</b> <i>Exercices de traduction de russe en français.</i> Mercredi, à 10 heures.	1 h. 57.
<i>Exercices de traduction de polonais en français.</i> Vendredi, à 10 heures.	1 h. 57.
<b>M. François Bouchardy</b> , lic. ès lettres. <i>Mœurs et institutions de la France.</i> (Questions choisies). Samedi, à 10 heures.	1 h. 58
<b>M. Charles A. Burky</b> , prof. ord. <i>Géographie humaine des pays de langue française.</i> — I. <i>La France</i> (suite) : La frontière continentale. Mercredi, à 15 heures.	1 h. 57.
<b>M. Y.</b> <i>Méthodologie du français.</i> Le programme sera indiqué ultérieurement.	
<b>M. Jean Piaget</b> , prof. extr. <i>Psychologie de la pensée de l'enfant.</i> Mardi, à 9 heures.	1 h. I.S.E. <sup>1</sup>

#### ECOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

(Demander les conditions d'inscription et le programme détaillé à l'huissier de l'Université).

<sup>1</sup> Institut des Sciences de l'Éducation, Quai Wilson.

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

	Salle
<b>M. Charles Baudouin,</b> <i>Psychanalyse éducative</i> : les principes. Mercredi, à 14 heures.	1 h. 46.
<b>M. Isaac Benrubi</b> , Dr phil. <i>La philosophie de Bergson.</i> Mardi, à 18 heures.	1 h. 48.
<i>Conférence.</i> — La philosophie contemporaine en France : dissertations et discussions. Vendredi, à 18 heures.	1 h. 48.
<b>M. Tommaso Riccardo Castiglione</b> , Dr ès lettres et philosophie. <i>Littérature italienne</i> : Il viaggio di Dante attraverso l'Inferno (avec projections). Jeudi, à 18 heures.	1 h. 46.
<i>Conférence</i> : I lirici moderni : Carducci - D'Annunzio - Pascoli. (Jour et heure à fixer).	1 h.
<i>Cours pratique</i> (débutants). (Jour et heure à fixer).	1 h.
<i>Cours supérieur</i> (rédaction, traduction, lecture d'auteurs modernes). (Jour et heure à fixer).	1 h.
<b>M. Edouard Cros</b> , Dr phil. <i>La grammaire paléoslave</i> Lundi, à 14 heures.	1 h. 46.
<i>Cours de langue polonaise</i> (pour débutants). Lundi, à 15 heures.	1 h. 47.
<i>La syntaxe polonaise.</i> Lundi, à 17 heures.	1 h. 49.
<i>Histoire de la littérature polonaise.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h. 47.
<b>M. Georges Cuendet</b> , Dr ès lettres. <i>Grammaire comparée des langues indo-européennes.</i> Questions relatives au vocabulaire. Mercredi, à 14 heures.	1 h. 47.

	Salle
<b>M<sup>lle</sup> Jadwiga Dorosz</b> , Dr phil. <i>Esthétique générale.</i> Jeudi à 17 heures.	1 h. 17.
<i>Histoire de l'esthétique.</i> Vendredi, à 17 heures.	1 h. 47.
<b>M. Charles Fournet</b> , Dr ès lettres. <i>Poètes français, de 1900 à 1930.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h.
<b>M. Otto Hassler</b> , Dr phil. <i>Lecture d'auteurs prescrits pour la licence.</i> Mardi, à 16 heures.	1 h. B.P. <sup>1</sup>
<i>Thème allemand.</i> Mardi, à 17 heures.	1 h. B.P. <sup>1</sup>
<i>Cours pratique d'allemand.</i> Vendredi, à 16 heures.	1 h. B.P. <sup>1</sup>
<b>M. Robert Junod</b> , Dr ès lettres. <i>La pensée de Spinoza.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h. 45.
<b>M. Emmanuel Isnard.</b> <i>Textes choisis (vers et prose) expliqués (1800-1870).</i> Jeudi, à 10 heures.	1 h. 45.
<b>M<sup>lle</sup> Pauline Long</b> , Dr ès lettres. <i>Le développement du goût musical à Genève.</i> Mercredi, à 17 heures.	1 h. 47.
<b>M<sup>me</sup> A. Kamensky.</b> <i>Etude comparée des religions. Védisme et Zoroastrianisme.</i> Védisme et Panthéon slave. La Bhagavad Gita et l'Adesta.	1 h. 47.
<i>Etude des textes et commentaires.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h. 47.
<i>La philosophie du Beau et l'éternel féminin dans l'art</i> (Projections). Vendredi, à 11 heures.	1 h. 58.
<b>M. Ernest Pronier</b> , Dr ès lettres. <i>Histoire générale de la littérature française (de 1550 à 1750).</i> Mardi et vendredi, à 15 heures.	2 h. 30.

<sup>1</sup> Salle de conférences de la Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<b>M. Adrien Robinet de Cléry</b> , Dr ès lettres. <i>La conception de l'histoire dans l'œuvre de Goethe.</i> Mercredi, à 18 heures.	1 h. 17.
<i>Lecture et commentaire de textes se rapportant au sujet du cours principal.</i> Mercredi, à 17 heures.	1 h. 17.
<b>M. Horst de Tscharner</b> , Dr ès lettres. <i>Introduction à l'étude de la civilisation chinoise : l'Antiquité</i> Vendredi, à 18 heures.	1 h. 17.
<i>Cours de langue chinoise pour débutants.</i> (Jours et heures à fixer.)	2 h.
<b>M. Léon Walther</b> , Dr phil. <i>Psychologie du travail.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h. 49.

#### Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Lettres :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève, ou de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève. Toutefois, pour l'accès aux examens de la licence ès lettres, la maturité obtenue doit comporter le latin.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité *d'auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

#### Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Lettres prépare aux examens des grades de bachelier ès lettres et licencié ès lettres, de licencié ès sciences morales, de docteur ès lettres, en philosophie, ès sciences morales, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès lettres, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès sciences morales, du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne, du Certificat d'études françaises, du Certificat de pédagogie et du Certificat de phonétique du français d'aujourd'hui. (Voir les plans d'études, le règlement du Séminaire de français moderne et le règlement de la Faculté des Lettres, en vente à la caisse de l'Université).

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

## SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Le séminaire de français moderne, dirigé par un professeur de la Faculté des lettres, est destiné aux étrangers qui désirent perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture françaises.

Il admet des membres *libres* et des membres *réguliers*. Les membres réguliers préparent les examens du *diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne* (deux semestres) et du *certificat d'études françaises* (un semestre). Le plan d'études comporte, par semaine, seize heures d'enseignement pour le diplôme, treize, pour le certificat.

(Demander le programme détaillé à la caisse de l'Université, et les renseignements à M. le professeur Alexis François, administrateur du Séminaire, Florissant, 47.)

## ÉCOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

L'école pratique de langue française est destinée aux étudiants et aux auditeurs qui désirent suivre des leçons pour apprendre à comprendre, à parler et à écrire couramment le français. Toutes les leçons sont données en français.

(Demander le programme détaillé à l'huissier de l'Université.)

## COURS DE VACANCES

La Faculté des lettres organise chaque année, pendant l'été, des cours de vacances de langue et de littérature françaises. Le programme détaillé de ces cours, qui comportent un *cours de langue et de littérature françaises*, et un *cours élémentaire de français moderne*, est envoyé sur demande par le secrétariat des cours de vacances.

## INSTITUT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Institut J. J. Rousseau)

Direction : MM. les professeurs Pierre Bovet,  
Edouard Claparède et Jean Piaget

L'Institut, dont l'enseignement embrasse l'ensemble des disciplines touchant à l'éducation, délivre un diplôme général et des diplômes spéciaux. Il prépare également les candidats au certificat de pédagogie et au doctorat en philosophie (mention pédagogie).

(Demander le « programme général » en vente à l'Institut, quai Wilson.)

## COURS SPÉCIAUX DE L'INSTITUT

(Pour les cours empruntés aux Facultés de l'Université, voir le programme complet de l'Université)

M. Claparède, prof. ord.

*Recherches spéciales de psychologie.*  
Tous les jours.

M. Jean Piaget, prof. extr.

*Psychologie de la pensée de l'enfant.* 1 h.  
Mardi, à 9 heures.

*Conférence* (avec MM. MEILI et REY). Discussion des recherches en cours. 1 h.  
Mardi, à 10 heures.

*Travaux de psychologie de l'enfant.*  
Tous les matins, sauf le jeudi et le samedi.

M. Meili et M. Rey, chargés de cours à l'Institut.

*Technique psychologique.*

M. Richard Meili, chargé de cours à l'Institut.

*L'application des méthodes statistiques à la psychologie.* 2 h.  
(Travaux pratiques).  
Jeudi, de 17 à 19 heures.

M. Pedro Rossello, chargé de cours à l'Institut.

*Bibliographie.* — Elaboration d'un fichier pédagogique individuel. 1 h.  
Vendredi, à 8 heures.

*Pédagogie comparée.* — L'instruction publique en Europe. 1 h.  
Mercredi, à 15 heures.

M. Robert Dottrens, Dr en soc., chargé de cours à l'Institut.

*Organisation et didactique de l'enseignement primaire.* 1 h.  
Lundi, à 11 heures.  
Ec. du Mail.

**M<sup>lle</sup> Louise Lafendel** et **M<sup>lle</sup> Mina Audemars**,  
chargées de cours à l'Institut.

*Education des petits.*

Maison des Petits.

**M<sup>lle</sup> Alice Descoedres**, chargée de cours à l'Institut.

*Psychologie et pédagogie des enfants arriérés.*

1 h.

Vendredi, à 16 heures.

Ec. quai Charles-Page.

**M. Léon Weber-Bauler**, D<sup>r</sup> méd., chargé de  
cours à l'Institut.

*Anatomie du système nerveux central.*

2 h.

Samedi, de 10 à 12 heures.

**M. Henri Brantmay**, D<sup>r</sup> méd., chargé de cours  
à l'Institut.

*Éléments de pédiatrie et de psychopathologie.— Hygiène  
mentale de l'enfance et de l'adolescence.*

1 h.

Jeudi, à 11 heures.

*Consultation médico-pédagogique* : D<sup>r</sup> Brantmay, avec  
la collaboration de M<sup>me</sup> Loosli et de MM. Rey  
et Lambercier.

*Conférence.*

1 h.

Mardi, à 8 heures.

**M<sup>me</sup> Loosli-Usteri.**

*Questions de la protection de l'enfance.*

Mercredi à 14 heures.

*Théorie et pratique du test de Rorschach.*

Mercredi, à 15 heures.

**M. Walther** (remplaçant : M. Meili).

*Orientation professionnelle.*

3 h.

Lundi, de 9 à 11 h. et samedi, de 9 à 10 heures.

**M. Bouffard.**

*Méthodologie et pratique de l'éducation physique.*

Vendredi, à 11 heures.

Ec. du Mail.

Arch. = Archives d'Etat.  
 B. P. = Salle de Conf. de la Biblioth. publ.  
 L. A. = Laboratoire d'Anthropologie.

## FACULTÉ DES LETTRES

I.S.E. = Institut des Sciences de l'Education.  
 M.A.H. = Musée d'Art et d'Histoire.  
 S. F. = Séminaire de français moderne.  
 I.E.S. = Institut d'Etudes slaves.

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Raymond	57	A. Oltramare	45	V. Martin P. E. Martin Velleman	47 Arch. 45	V. Martin Raymond	B.P. 57	V. Martin	47		
9 à 10	Raymond	57	A. Oltramare Thudichum Piaget (S.F.)	45 47 I.S.E.	A. Oltramare P. E. Martin	45 Arch.	V. Martin Thudichum Raymond	B.P. I.S.E. 57	V. Martin Bohnenblust	47 B.P.	A. Oltramare Birmelé (S.F.)	45 57
10 à 11	P. E. Martin	45	V. Martin Babel Sechehaye	47 57 45	P. E. Martin Roussy (S.F.) Sechehaye	Arch. 57 45	François Thudichum Isnard	47 I.S.E. 45	Bohnenblust Rossier Roussy (S.F.)	B.P. 45 57	A. Oltramare Rossier Bouchardy (S.F.) de Ziegler	B.P. 45 58 47
11 à 12	Bohnenblust	45	V. Martin Bohnenblust Babel	47 45 46	M. X. Babel Pittard	47 46 L. A.	Werner Thudichum Pittard	45 I.S.E. L. A.	Bohnenblust Rossier Babel Kamenski	B.P. 45 46 58	François Bally Rossier	B.P. 47 45

## FACULTÉ DES LETTRES (suite).

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
14 à 15	Reverdin Cros	47 46	P. E. Martin Deonna	45 M.A.H.	P. E. Martin Baudouin Cuendet	45 46 47	Sechehaye (S. F.)	17	Malche Gielly	B.P. M.A.H.	Werner	47
15 à 16	Bally Malche P. E. Martin François (S.F.) Reverdin Cros	45 I.S.E. B.P. 57 47 17	Reverdin Sechehaye (S.F.) Pronier	46 17 30	V. Martin Burky (S.F.)	46 57	Séchehaye (S.F.) Rossier Deonna	17 45 46	François Bally Malche Rossier Pronier	45 47 B.P. 58 30	Werner	47
16 à 17	Bally Malche P. E. Martin M. X.	45 I.S.E. B.P. 47	Werner Dottrens Hassler	45 30 B.P.	Werner Thudichum Meili Fournet	45 49 I.S.E. 48	Raymond	30	Werner Bally Thudichum de Ziegler (S.F.) Hassler	45 47 46 57 B.P.		
17 à 18	Malche Cros	45 49	Bally Dottrens Hassler Thudichum(S.F.)	45 30 B.P. 49	A. Oltramare Séchehaye Meili Rappard Velleman Long (M <sup>lle</sup> ) Robinet de Cléry	B.P. 45 I.S.E. 30 48 47 17	François Ferrero Dorosz Kamensky	B. P. Aula 17 47	Malche Raymond Thudichum (S.F.) Dorosz M. X.	45 30 49 47 17		
18 à 19	Bohnenblust Pittard Ruchon (S.F.) Velleman Baud-Bovy Cros Walther	45 30 57 46 47 17 49	François Pittard Velleman Gielly de Ziegler (S.F.) Benrubi	47 30 45 46 57 48	A. Oltramare Pittard Velleman Langenbach (S.F.) Robinet de Cléry	B.P. 30 45 57 17	Kamensky Castiglione Junod	47 46 45	Raymond Baud-Bovy de Ziegler Karcevski Benrubi	49 47 45 46 48		

# FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

M. le professeur Antony BABEL, Doyen.

Salle

**M. Guillaume-Léonce Duprat**, prof. ord.

<i>Sociologie.</i> — Ethique sociale.	2 h.	
Vendredi, à 16 et à 17 heures.		48.
<i>Economie sociale.</i> — Ethique socio-économique	2 h.	
Lundi, à 16 et à 17 heures.		30.
<i>Conférence.</i> — Discussion des cours de sociologie et d'économie sociale; systèmes politiques.	2 h.	
Lundi, à 10 et à 11 heures.		46.

**M. Edgard Milhaud**, prof. ord.

<i>Economie politique générale.</i> — La production et la circulation des richesses.	4 h.	
Jeudi, à 17 et à 18 heures; vendredi, à 18 h. et samedi, à 10 heures.		30.
<i>Conférence d'économie politique générale.</i>	1 h.	
Samedi, à 11 heures.		30.
<i>Economie politique spéciale</i> (cours et conférence). — Les relations commerciales, financières et mo- nétaires internationales.	1 h.	
Jeudi, à 11 heures.		30.
<i>Economie publique.</i> — Régies nationales et régies municipales.	1 h.	
Vendredi, à 14 heures.		49.
<i>Conférence d'économie publique.</i>	1 h.	
Vendredi, à 15 heures.		49.

**M. William E. Rappard**, prof. ord.

<i>Finances publiques.</i> — Le budget. Les impôts directs.	2 h.	
Jeudi et samedi, à 8 heures.		46.
<i>Société des Nations.</i> — L'œuvre de la Société des Nations.	1 h.	
Mercredi, à 17 heures.		30.

	Salle
<b>M. Antony Babel</b> , prof. ord.	
<i>Histoire économique.</i> — Le XVIII <sup>e</sup> et la première partie du XIX <sup>e</sup> siècle.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	46.
<i>Conférence.</i>	
a) Travaux sur la période étudiée dans le cours.	1 h.
b) Les théoriciens socialistes français de la première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.	
Mardi, à 10 heures.	57.
<b>M. Charles A. Burky</b> , prof. ord.	
<i>Géographie humaine.</i>	
<i>Théorie.</i> — III. L'exploitation du milieu.	1 h.
Mardi, à 16 heures.	46.
<i>Application.</i> — Les problèmes de l'Europe.	2 h.
Mardi et mercredi, à 17 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Méthode géographique (analyses et synthèse) appliquée à l'étude d'une région choisie.	1 h.
Mardi, à 18 heures.	58.
<i>Cours libre.</i> — L'évolution en géographie : Questions contemporaines.	1 h.
Mercredi, à 16 heures.	46.
<i>Direction d'études géographiques.</i> — Préparation à la conférence, à la licence et au doctorat.	1 h.
(Jour et heure à fixer). Sém. de Géogr. <sup>1</sup> .	
(Voir aussi, p. 26 : Géographie humaine des pays de langue française, monographie géographique, Séminaire de français moderne).	
<b>M. Liebmann Hersch</b> , prof. ord.	
<i>Statistique générale.</i> — Aperçu historique ; prémisses théoriques ; méthodes d'observation ; principes d'analyse ; représentation graphique.	2 h.
Mercredi, à 10 heures et jeudi, à 11 heures.	46
<i>Conférence de statistique générale.</i> — Analyse de documents et d'ouvrages statistiques ; discussions et compléments du cours.	1 h.
Mercredi, à 18 heures.	46.

<sup>1</sup> Département des cartes de la Bibliothèque publique et universitaire.

<i>Statistique spéciale.</i> — Statistique des prix et nombres indices.	2 h.
Jeudi, à 17 et à 18 heures. Sémin. de statistique <sup>1</sup> .	
<i>Conférence de statistique spéciale.</i>	1 h.
Vendredi, à 18 heures. Sémin. de statistique.	
<i>Travaux pratiques.</i> — Exercices de calcul statistique et de représentation graphique (avec le concours de l'assistant).	
(Jours et heures à fixer.) Sémin. de statistique.	
<b>M. Claudius-Pierre Terrier</b> , prof. ord.	
<i>Economie commerciale.</i>	
I. Principes généraux d'organisation bancaire ; la banque en Suisse et à l'étranger ; le contrôle du crédit.	2 h.
Jeudi et vendredi, à 9 heures.	46.
II. Organisation industrielle ; principes généraux et méthodes.	2 h.
Jeudi et vendredi, à 10 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Les idées et les faits en matière d'organisation ; travaux pratiques et discussion.	2 h.
Mardi, à 14 et à 15 heures.	57.
<i>Exercices de comptabilité et calculs commerciaux.</i>	4 h.
(Avec le concours de l'assistant.)	
(Jours et heures à fixer.)	
<b>M. Edouard Folliet</b> , prof. ord.	
<i>Bilan.</i> — Etude comptable et juridique des différentes parties du bilan. Le bilan et le compte de profits et pertes dans les sociétés anonymes et les nouvelles dispositions du Code des Obligations.	2 h.
Analyses de bilans.	46.
Mardi et mercredi, à 8 heures.	
<i>Bourse.</i> — Organisation. Etude des divers marchés et des diverses opérations.	2 h.
Mardi et mercredi, à 9 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Exercices pratiques. Cas spéciaux étudiés au point de vue juridique et comptable.	2 h.
Lundi, à 8 et à 9 heures.	46

<sup>1</sup> Bibliothèque publique et universitaire.

COURS EMPRUNTÉS A D'AUTRES FACULTÉS

(Voir les jours, les heures et les salles dans les programmes des autres Facultés)

FACULTÉ DES SCIENCES

- M. Henri Fehr : *Eléments de mathématiques supérieures.*
- M. Rolin Wavre : *Calcul différentiel et intégral.*
- M. Georges de Rham : *Calcul des probabilités.*
- M. Eugène Pittard : *Anthropologie générale.*
- M. Edouard Claparède : *Psychologie expérimentale.*
- M. Jean Piaget : *Histoire de la pensée scientifique.*

FACULTÉ DES LETTRES

- M. Victor Martin : *Histoire grecque.*
- M. André Oltramare : *Histoire romaine.*
- M. Marcel Raymond : *Cours de littérature.*
- M. Charles Bally : *Linguistique générale.*
- M. Charles Werner : *Histoire de la Philosophie.*
- M. Henri Reverdin : *Théorie de la connaissance.*
- M. Albert Malche : *L'éducation morale.*
- M. Pierre Bovet :
  - suppléant : M. Robert Dottrens : *Educacion nouvelle.*
  - » M. Richard Meili : *Pédagogie expérimentale.*
- M. Edmond Rossier : *Histoire de l'Europe au XVII<sup>me</sup> siècle.*
- *L'Europe au XIX<sup>me</sup> siècle.*
- *Histoire diplomatique.*
- M. Paul-E. Martin : *Histoire du Moyen-Age.*
- *Histoire Nationale : Histoire des Institutions politiques de Genève.*
- M. Louis Gielly : *La peinture française. Le XVIII<sup>me</sup> siècle.*

FACULTÉ DE DROIT

- M. Léopold Boissier : *Droit constitutionnel comparé.*
- M. Maurice Battelli : *Droit public général.*
- *Droit public suisse.*
- M. W. Amédée Liebeskind : *Histoire du Droit moderne.*
- M. Maurice Bourquin : *Droit international public.*
- M. Georges Sauser-Hall : *Droit civil suisse.*
- *Droit international privé.*
- M. Paul Carry : *Sociétés de capitaux.*
- *Poursuite pour dettes et faillite.*
- *Assurances privées.*
- M. Alexandre Martin-Achard : *Propriété industrielle.*
- M. Louis Hamburger : *Droit commercial allemand.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

- M. Eugène Choisy : *Histoire religieuse du XIX<sup>me</sup> siècle.*
- *Histoire générale du christianisme.*
- M. Georges Berguer : *Histoire des Religions.*
- M. Georges Nagel : *La religion d'Israël.*

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- |  | Salle          |
|--|----------------|
| M. Joseph Bonnet, D <sup>r</sup> sc. comm.<br><i>La traite documentaire en banque.</i>   | 1 h. 17.       |
| Samedi, à 14 heures.   |                |
| <i>Organisation et contrôle d'une grande banque.</i>   | 1 h.           |
| (Jour et heure à fixer).   |                |
| M. Eugène Dérobert, D <sup>r</sup> ès sc. écon.<br><i>Quelques formes récentes du nationalisme économique.</i>   | 1 h. 17.       |
| Jeudi, à 8 heures.   |                |
| M. Robert Dottrens, D <sup>r</sup> en sociologie.<br><i>Organisation scolaire et didactique de l'enseignement primaire.</i>                            | 1 h.           |
| Lundi, à 11 heures.  | Ecole du Mail. |
| M. Léon Dunand, D <sup>r</sup> en sociologie.<br><i>Les droits du travail au XX<sup>e</sup> siècle.</i>  | 1 h. 49.       |
| Mardi, à 18 heures.  |                |
| M <sup>lle</sup> Jeanne Duprat, D <sup>r</sup> en sociologie.<br><i>Répertoire de sociologie, économie sociale et systèmes politiques.</i>             | 1 h. 46.       |
| Samedi, à 9 heures.  |                |
| <i>L'autorité politique.</i>   | 1 h.           |
| (Jour et heure à fixer).   |                |
| M. László Ledermann, D <sup>r</sup> ès sc. écon.<br><i>L'expérience du président Roosevelt dans le cadre de l'évolution économique des Etats-Unis.</i> | 1 h.           |
| (Jour et heure à fixer).   |                |
| <i>Les idées économiques de J.J. Rousseau.</i>   | 1 h.           |
| (Jour et heure à fixer).   |                |
| M. Jean-Philippe Lugrin, D <sup>r</sup> ès sc.<br><i>Organisation rationnelle des entreprises.</i>   | 1 h. 17.       |
| Mardi, à 18 heures.  |                |
| M. Roberto Tremelloni, D <sup>r</sup> ès sc. écon.<br><i>Les industries textiles au point de vue économique.</i>                                       | 1 h.           |
| Lundi, à 10 heures.  | Bibl. S.E.S.   |

**M. Antoine Pagès.**

*Langue espagnole.* — Interprétation de quelques textes relatifs à l'histoire économique de l'Espagne. 1 h. 20.  
Mercredi, à 15 heures.

**M. Max Salvadori, Dr** ès sc. pol.

*Problèmes d'Economie coloniale se rapportant aux territoires de l'Afrique tropicale.* 1 h.  
(Jour et heure à fixer.)

**M. Antoine Velleman, prof. extr.**

*Cours pratique de langue anglaise.*  
Slavery and Secession in the U. S. (John Fiske's History of the United States, § 129-155; Riverside Press, Cambridge Mass.) 1 h. 45.  
Mercredi, à 17 heures.

**Conditions d'immatriculation.**

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences économiques et sociales :

1. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève ou de l'une des sections de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève.

3. Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

**Grades.**

La Faculté des Sciences économiques et sociales prépare aux examens des grades de licencié ès sciences sociales (mention a) : licence générale (mention b) : histoire moderne et contemporaine, de licencié ès sciences économiques, de licencié en sociologie, de licencié ès sciences politiques (conjointement avec la Faculté de Droit) et de licencié ès sciences commerciales; de docteur ès sciences économiques et de docteur en sociologie.

(Voir le règlement de la Faculté et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Collège de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

**INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES**

M. le professeur Claudius TERRIER, Administrateur.

Pour le Programme des Cours et Conférences, voir Faculté des Sciences Économiques et Sociales.

Un Institut des Hautes Etudes commerciales est rattaché à la Faculté des Sciences économiques et sociales.

**Admission.**

Sont admis à l'Institut et peuvent y obtenir les diplômes de Hautes Etudes commerciales :

a) Les personnes pouvant être immatriculées dans la Faculté des Sciences économiques et sociales (voir p. 40).

b) Les étudiants exmatriculés d'une autre Ecole de Hautes Etudes Commerciales suisse ou étrangère.

c) Les diplômés de la 3<sup>me</sup> année de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève, de la 3<sup>me</sup> année de la Section commerciale de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, ainsi que les porteurs de titres jugés équivalents.

d) Les personnes ayant dix-huit ans accomplis qui justifient de connaissances équivalentes par des titres ou diplômes ou par un examen d'admission.

(Voir le règlement de l'Institut et le plan d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

**Diplôme.**

L'Institut des Hautes Etudes Commerciales délivre un diplôme de hautes études commerciales.

## FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jèudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Rappard Derobert	46 17			Rappard	46
9 à 10	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Terrier	46	Terrier	46	Duprat J.	46
10 à 11	Tremelloni G.-L. Duprat	S.E.S. 46	Babel	57	Hersch	46	Terrier	46	Terrier	46	Milhaud	30
11 à 12	G.-L. Duprat Dottrens	46 Ec. du Mail	Babel	46	Babel	46	Milhaud Hersch	30 46	Babel	46	Milhaud	30
14 à 15			Terrier	57					Milhaud	49	Bonnet	17
15 à 16			Terrier	57	Pagès	20			Milhaud	49		
16 à 17	G.-L. Duprat	30	Burky	46	Burky	46			G.-L. Duprat	48		
17 à 18	G.-L. Duprat	30	Burky	46	Rappard Burky	30 46	Milhaud Hersch	30 S. St.	G.-L. Duprat	48		
18 à 19			Burky Lugrin Dunand	58 17 49	Hersch Velleman	46 45	Milhaud Hersch	30 S. St.	Milhaud Hersch	30 S. St.		

# FACULTÉ DE DROIT

M. le professeur Paul CARRY, Doyen.

	Salle
<b>M. Paul Logoz</b> , prof. ord.	
<i>Droit pénal</i> (partie générale).	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 11 h.	48.
<i>Conférence</i> (travaux personnels des étudiants).	1 h.
Vendredi, à 10 heures.	48.
<b>M. Hugo de Claparède</b> , prof. hon.	
* <i>Histoire du droit germanique</i> (deutsche Rechtsgeschichte).	4 h.
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	17.
* <i>Droit civil allemand</i> . — La famille (Familie).	4 h.
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à 10 heures.	17.
* <i>Droit civil allemand</i> . Les meubles (Ware und Geld).	4 h.
Lundi, à 10 h., jeudi, à 11 h., samedi, à 10 et à 11 heures.	17.
<b>M. Albert Richard</b> , prof. ord.	
<i>Droit civil suisse</i> . — Théorie générale de l'obligation.	5 h.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 9 h.	17.
<i>Séminaire de droit civil</i> . — Travaux personnels et discussions d'espèces.	2 h.
Vendredi, à 14 et à 15 heures.	48.
<b>M. Erich-Hans Kaden</b> , prof. ord.	
<i>Système du droit privé romain</i> . — Introduction. Personnes et famille. Droits réels. Obligations.	6 h.
Mardi, mercredi, jeudi, à 10 h. ; vendredi, à 9 et à 10 h. ; samedi, à 9 heures.	49.
* <i>Droit civil allemand</i> . — Les immeubles (Boden).	2 h.
Mercredi et jeudi, à 9 heures.	50.
* <i>Conférence de droit civil allemand</i> (sur le droit des meubles et des immeubles).	2 h.
Mardi, à 15 et à 16 heures.	48.

---

\*Cours donné en allemand.

	Salle
* <i>Conférence de droit civil allemand</i> pour étudiants avancés (à partir du 5 <sup>me</sup> semestre). Jeudi, à 15 et à 16 heures.	2 h. 49.
<b>M. Georges Sauser-Hall</b> , prof. ord. <i>Droit civil suisse</i> (personnes et famille). Mardi, mercredi et jeudi, à 9 heures.	3 h. 48.
<i>Droit civil comparé</i> . — Partie générale. Lundi et mardi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Droit international privé</i> . — Théories générales. Lundi, à 9 heures, et jeudi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Séminaire de droit civil suisse</i> . Lundi, à 15 heures.	1 h. 50.
<b>M. Paul Carry</b> , prof. ord. <i>Les sociétés de capitaux</i> . — Société anonyme, coopérative. Vendredi, à 8 h., et samedi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Conférence</i> . Travaux écrits, discussion de cas pratiques. Mercredi, à 14 heures.	1 h. 48.
<i>Poursuite pour dettes et faillite</i> . Mercredi, à 15 h. et samedi, à 11 heures.	2 h. 48.
<i>Assurances privées</i> . Jeudi, à 8 heures.	1 h. 48.
<b>M. Maurice Bourquin</b> , prof. ord. <i>Introduction à l'étude du droit</i> . Lundi, mardi, mercredi, à 15 heures.	3 h. 49.
<i>Droit international public</i> . Lundi, mardi, mercredi, à 14 heures.	3 h. 49.
<b>M. Edgard Milhaud</b> , prof. ord. <i>Cours général d'économie politique</i> . — La production et la circulation des richesses. Jeudi, à 17 et à 18 heures ; vendredi, à 18 heures et samedi, à 10 heures.	4 h. 30.
<i>Conférence</i> . Samedi, à 11 heures.	1 h. 30.

\* Cours donné en allemand.

	Salle
<b>M. William E. Rappard</b> , prof. ord. <i>Finances publiques</i> . — Le budget. Les impôts directs. Jeudi et samedi, à 8 heures.	2 h. 46.
<i>Société des Nations</i> . — L'œuvre de la Société des Nations. Mercredi, à 17 heures.	1 h. 30.
<b>M. François Naville</b> , prof. ord. <i>Médecine légale et technique policière scientifique</i> . — Cours théorique et démonstrations pratiques. Jeudi, à 10 heures. Institut de méd. légale <sup>1</sup> .	1 h.
<i>Laboratoire de recherches spéciales</i> . Tous les jours. [S'adresser à l'Institut.]	
<b>M. Paul E. Martin</b> , prof. ord. <i>Histoire nationale</i> : Histoire des institutions politiques de Genève. Mardi et mercredi, à 14 heures.	2 h. 45.
<b>M. W. Amédée Liebeskind</b> , prof. ord. <i>Histoire du droit moderne</i> : L'Etat depuis la fin de l'Antiquité. Lundi, mardi et jeudi, à 8 heures.	3 h. 49.
<i>Histoire du droit moderne</i> : Le droit privé. Les sources du droit. Lundi, mardi et mercredi, à 9 heures.	3 h. 49.
<i>Conférence</i> (avec travaux). Jeudi, à 9 heures.	1 h. 45.
* <i>Préhistoire (Frühgeschichte)</i> . Mercredi, à 8 heures.	1 h. 49.
<b>M. Maurice Battelli</b> , prof. extr. <i>Droit public général</i> . — Théorie générale de l'Etat. Droits individuels. Lundi, à 10 heures, et jeudi, à 11 heures.	2 h. 49.
<i>Droit public suisse</i> . — Principes généraux. Organisation des pouvoirs publics. Vendredi et samedi, à 9 heures, mercredi à 10 heures.	3 h. 48.
<i>Conférence de droit public suisse</i> . Lundi, à 14 heures.	1 h. 50.

<sup>1</sup> Rue de l'Ecole-de-Médecine.

\* Cours donné en allemand.

<b>M. Alexandre Martin-Achard</b> , chargé de cours. <i>Propriété industrielle.</i> — Le droit des marques. Mercredi, à 8 heures.	1 h. 48.
<b>M. Léopold Boissier</b> , chargé de cours. <i>Droit constitutionnel comparé.</i> Mardi, à 10 heures. Mercredi, à 10 heures.	2 h. 46. 20.
<b>M. Louis Hamburger</b> , chargé de cours. * <i>Législation du travail allemande</i> (Arbeiter). Vendredi et samedi, à 11 heures.	2 h. 49.
* <i>Législation industrielle allemande</i> (Unternehmer). Samedi, à 10 heures.	1 h. 49.
<i>Séminaire de législation du travail internationale et comparée.</i> Travaux personnels des étudiants. Tous les 15 jours. (Jours et heures à fixer).	2 h. 49.

### COURS ET CONFÉRENCES POUR LE DOCTORAT

*Droit civil.* — M. le professeur Albert RICHARD.  
*Droit commercial.* — M. le professeur Paul CARRY.  
*Droit pénal.* — M. le professeur Paul LOGOZ.  
*Droit romain.* — M. le professeur Erich-Hans KADEN.

Les candidats au doctorat qui désirent suivre cet enseignement sont priés d'en informer le doyen au début du semestre.

\* Cours donné en allemand.

### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

<b>M. André Archinard</b> , Dr en droit. <i>Notions générales et chapitres choisis de droit fiscal.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h. 49.
<b>M. Georges Capitaine</b> , Dr en droit. <i>Les Sociétés coopératives en droit suisse.</i> (nouvelle et ancienne législation). Lundi, à 18 heures.	1 h. 48.
<b>M. Michel Grodensky</b> , Dr en droit, lic. ès sc. soc. <i>Théorie générale du droit.</i> — L'article premier du code civil suisse. Mardi, à 16 heures.	1 h. 47.
<i>Sociologie du droit.</i> — Le droit et les sciences sociales. Mardi, à 17 heures.	1 h. 50.
<i>Philosophie du droit.</i> — L'objectivité et la subjectivité dans le domaine juridique. Mardi, à 18 heures.	1 h. 50.
<b>M. Erwin Haymann</b> , Dr en Droit. <i>Législation sur la responsabilité civile et ses rapports avec l'assurance.</i> Mercredi, à 16 heures.	1 h. 47.
<b>M. Maurice Roulet</b> , Dr en droit. <i>Les assurances sociales en Suisse.</i> Lundi, à 16 heures.	1 h. 47.

### Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté de droit :

1<sup>o</sup> Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la Section classique ou de la Section réelle latine du Collège de Genève, ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2<sup>o</sup> Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité *d'auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

---

### Grades.

La Faculté de Droit prépare aux examens des grades de licencié en droit et de docteur en droit. Elle prépare aussi, conjointement avec la Faculté des Sciences économiques et sociales, aux examens de la licence ès sciences politiques (voir le règlement et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

---

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Liebeskind	49	Liebeskind	49	Martin-Achard Liebeskind	48 49	Liebeskind Rappard Carry	49 46 48	Carry	48	Rappard	46
9 à 10	Liebeskind Sauser-Hall	49 48	Liebeskind Richard Sauser-Hall	49 17 48	Liebeskind Richard Sauser-Hall Kaden	49 17 48 50	Liebeskind Richard Sauser-Hall Kaden	45 17 48 50	Kaden Richard Battelli	49 17 48	Kaden Richard Battelli	49 17 48
10 à 11	Battelli Sauser-Hall de Claparède	49 48 17	Kaden Boissier Sauser-Hall de Claparède	49 46 48 17	Kaden Boissier Battelli de Claparède	49 20 48 17	Kaden Naville Sauser-Hall de Claparède	49 I.M.L. 48 17	Kaden Logoz de Claparède	49 48 17	Milhaud Carry de Claparède Hamburger	30 48 17 49
11 à 12	Logoz de Claparède	48 17	Logoz de Claparède	48 17	Logoz de Claparède	48 17	Battelli Logoz de Claparède	49 48 17	Logoz de Claparède Hamburger	48 17 49	Milhaud Carry de Claparède Hamburger	30 48 17 49
14 à 15	Bourquin Battelli	49 50	Bourquin P.-E. Martin	49 45	Bourquin Carry P.-E. Martin	49 48 45			Richard	48		
15 à 16	Bourquin Sauser-Hall	49 50	Bourquin Kaden	49 48	Bourquin Carry	49 48	Kaden	49	Richard	48		
16 à 17	Roullet	17	Kaden Grodensky	48 17	Haymann	47	Kaden	49	Schreiber	50		
17 à 18			Grodensky	50	Rappard	30	Milhaud	30	Schreiber	50		
18 à 19	Capitaine	48	Grodensky	50			Milhaud Archinard	30 49	Milhaud	30		

# FACULTÉ DE MÉDECINE

M. le professeur Eugène BUJARD, Doyen.

- M. le Dr **Jean-Amédée Weber**, prof. ord.  
*Anatomie normale et organogénie.* — Splanchnologie.  
 Résumé du système nerveux central et périphérique. 6 h.  
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi à 18 h.; samedi, de 9 à 11 heures. Aula Ec. Méd.
- Exercices pratiques de dissection* : Le laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Le professeur dirige les travaux pratiques tous les jours, de 10 à 12 heures. Ec. Méd. Salle de dissect.
- Un répertoire gratuit concernant des questions d'anatomie et d'organogénie a lieu sous la direction du professeur, le mercredi, à 14 heures, et le samedi, à 11 heures. Aula Ec. Méd.
- Laboratoire pour recherches spéciales.*  
 Tous les jours. Ec. Médecine.
- M. le Dr **Eugène Bujard**, prof. ord.  
*Histologie normale.* — 1<sup>re</sup> partie : tissus et systèmes. 4 h.  
 Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 8 heures. Ec. Méd.
- Embryologie générale* (embryogénie et histogénie). 2 h.  
 Vendredi et samedi, à 8 heures. Ec. Méd.
- Stomatologie normale.* 2 h.  
 [A lieu au semestre d'été].
- Laboratoire d'embryologie et d'embryogénie.*  
 Mardi et vendredi, de 14 à 16 heures. Ec. Méd.
- Laboratoire d'histologie.*  
 [A lieu au semestre d'été.]  
 Eventuellement il sera organisé un répertoire (facultatif) sur des questions d'histologie.  
 [S'adresser au professeur.]
- Laboratoire pour recherches spéciales.*  
 Tous les jours, sauf le jeudi. Ec. Méd.  
 [S'adresser au professeur].

- M. le Dr **Frédéric Battelli**, prof. ord.  
*Physiologie.* — Fonctions de nutrition. 6 h.  
 Lundi et vendredi, à 16 heures; mardi et mercredi, de 16 à 18 heures. Ec. Méd.
- Chimie physiologique.* 2 h.  
 Lundi et vendredi, à 17 heures. Ec. Méd.
- Laboratoire de physiologie.*  
 Mardi, de 9 à 12 h. et jeudi, de 14 à 17 heures. Ec. Méd.
- Laboratoire de chimie physiologique.*  
 [A lieu au semestre d'été.] Ec. Méd.
- Exercices pratiques et théoriques pour étudiants avancés.*  
 Lundi, à 9 heures. Ec. Méd.
- Laboratoire pour recherches spéciales.*  
 Tous les jours. Ec. Méd.
- M. le Dr **Max Askanazy**, prof. ord.  
*Pathologie générale.* 4 h.  
 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11 à 12 h. Inst. path.<sup>1</sup>
- Cours d'autopsies et de démonstrations.* 4 h.  
 a) Démonstrations.  
 Lundi, de 14 à 15 h., et vendredi, de 15 à 16 h. Inst. path.
- b) Autopsies pour tous les élèves.  
 Jeudi, de 14 à 16 heures. Inst. path.
- c) Autopsies par groupes de 3 élèves.  
 Sur convocation. Inst. path.
- d) Conférences sur des chapitres choisis d'anatomie pathologique. Inst. path.
- Travaux spéciaux.* Tous les jours. Inst. path.
- M. le Dr **Maurice Roch**, prof. ord.  
*Clinique médicale.* 6 h.  
 Tous les jours, sauf le samedi, de 9 h. 50 à 10 h. 50. Hôp. cant.<sup>2</sup>
- Médecine propédeutique* (avec le concours du chef de clinique et du chef de laboratoire). 1 h.  
 Vendredi, de 9 à 9 h. 45. Hôp. cant.
- Stage clinique* (pour médecins et élèves dont la scolarité est terminée). 6 h.  
 Tous les jours. Hôp. cant.

<sup>1</sup> Institut pathologique, boul. de la Cluse.

<sup>2</sup> Hôpital cantonal.

*Exercices d'auscultation.*

(Jours et heures à fixer).

M. le Dr **Albert Jentzer**, prof. ord.

<i>Clinique chirurgicale.</i>	6 h.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 11 h. à 12 h. 15.	Hôp. cant.
<i>Chirurgie propédeutique</i> (avec le concours du chirurgien adjoint).	4 h. $\frac{1}{4}$
Vendredi, de 11 heures à 12 h. 15.	Hôp. cant.
<i>Stage clinique d'un mois pour candidats en médecine.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux pratiques.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux de laboratoire.</i>	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	

M. le Dr **René Kœnig**, prof. ord.

<i>Clinique gynécologique et obstétricale.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 à 9 heures.	Maternité.
<i>Cours propédeutique de gynécologie.</i>	1 h.
(Jour et heure à fixer.)	Maternité.
<i>Laboratoire.</i> (Tous les jours).	Maternité.

M. le Dr **Pierre Gautier**, prof. ord.

<i>Clinique infantile.</i>	2 h.
Lundi et vendredi, à 16 heures.	Clin. infant. <sup>1</sup>

M. le Dr **Adolphe Franceschetti**, prof. ord.

<i>Clinique ophtalmologique.</i>	2 h.
Mardi et vendredi, à 9 heures.	Clin. ophtalm. <sup>2</sup>
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour débutants.</i>	1 h.
Lundi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour candidats aux examens.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.

M. le Dr **Charles Ladame**, prof. ord.

<i>Clinique des maladies mentales.</i>	2 h.
Mercredi, de 14 à 16 heures.	Asile de Bel-Air <sup>3</sup> .

<sup>1</sup> Clinique infantile, rue Prevost-Martin, 28.

<sup>2</sup> Clinique ophtalmologique, rue Alcide-Jentzer.

<sup>3</sup> Asile cantonal des Aliénés, Bel-Air, Chêne.

M. le Dr **Charles Du Bois**, prof. ord.

<i>Clinique dermato-vénérologique.</i>	3 h.
Lundi, mercredi et jeudi, à 9 heures.	Hôp. cant.

M. le Dr **Edouard Frommel**.

<i>Matière médicale et thérapeutique expérimentale.</i>	3 h.
Mardi, à 15 heures, et mercredi, à 17 heures.	Ec. Méd.
<i>Exercices pratiques de prescription et de dispensation des médicaments.</i>	
Samedi, de 10 heures à midi.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire pour recherches spéciales.</i>	
[S'adresser au professeur].	

M. le Dr **Georges Bickel**, prof. ord.

<i>Clinique thérapeutique.</i>	1 h.
Vendredi, à 11 heures.	Hôp. cant.
<i>Policlinique médicale.</i>	2 h.
(Suppléant : Dr <b>Charlie Saloz</b> , priv. doc.).	
Mardi et vendredi, à 18 heures.	Policlinique.

M. le Dr **Jean-Alfred Veyrassat**, prof. ord.

<i>Policlinique chirurgicale.</i>	2 h.
Samedi, de 10 heures à midi.	Policlinique.
<i>Chirurgie générale.</i>	2 h.
Lundi et mercredi, à 18 heures.	Policlinique.
<i>Stage de policlinique chirurgicale.</i>	
Tous les jours, à 17 heures (sauf le jeudi).	Policlinique.

M. le Dr **Raoul de Seigneux**, prof. ord.

<i>Cours pratique d'opérations obstétricales</i> (1 <sup>re</sup> partie, forceps).	2 h.
Samedi, de 8 à 10 heures.	Maternité (Amphith.)
<i>Exercices pratiques de diagnostic gynécologique et obstétrical.</i>	2 h.
Lundi, à 15 h. et mercredi, à 16 h.	Policl. obst. et gyn., s. 26 <sup>1</sup> .
<i>Exercices de sutures de déchirures périnéales</i> pour les participants au cours ci-dessus seulement et sur convocation.	1 h.
Mercredi, à 14 heures.	Laboratoire du Professeur.

<sup>1</sup> Maternité.

- Consultations de la Polyclinique gynécologique et obstétricale.*  
 Stage d'un mois, limité à 2 participants par mois.  
 Tous les jours, à 14 heures. Policl. obst. et gyn.
- M. le Dr **Zareh Chéridjian**, prof. ord.  
*Clinique et polyclinique oto-rhino-laryngologique.* 2 h.  
 Lundi de 18 à 19 h.; vendredi, Policl. oto-rhino-laryngologique<sup>1</sup>  
 de 17 à 18 heures. ou Hôpital Cant.
- M. le Dr **François Naville**, prof. ord.  
*Médecine légale.* — Cours théorique et démonstrations  
 pratiques. 2 h.  
 Mardi et vendredi, à 14 heures. Institut de méd. légale<sup>2</sup>.
- Autopsies médico-légales.* — Rédactions de rapports et  
 expertises par les élèves; démonstrations de  
 laboratoire selon matériel et sur convocation.
- Laboratoire de recherches spéciales.* Institut de méd. légale.  
 Tous les jours [S'adresser à l'Institut].
- M. le Dr **Charles Julliard**, prof. extr.  
*Chirurgie des accidents, 1<sup>re</sup> partie (avec exercices  
 pratiques).* 1 h.  
 Mardi, à 16 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **René Gilbert**, prof. ord..  
*Radiologie générale.* — Applications au diagnostic et  
 aux traitements (avec démonstrations). 2 h.  
 Mercredi, de 14 à 16 heures. Institut central de Radiologie.
- Stage de radiologie clinique* pour médecins, ou pour  
 étudiants ayant terminé leur scolarité.  
 Tous les jours (nombre limité). S'adresser au professeur.  
 Institut central de Radiologie.
- M. le Dr **Pierre M. Besse**, prof. ord.  
*Diététique.* 1 h.  
 Mardi, à 15 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- Physiothérapie.* 1 h.  
 Mardi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.

<sup>1</sup> Boulevard de la Cluse, 42.

<sup>2</sup> Rue de l'École-de-Médecine.

- Hydrologie-climatologie médicale.* 1 h.  
 Mercredi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- M. le Dr **Théodore Reh**, prof. extr.  
*Bactériologie.* 2 h.  
 Lundi et vendredi, à 16 heures. Inst. d'hyg.
- Travaux pratiques de bactériologie.*  
 Mercredi et jeudi, de 16 à 18 heures. Inst. d'hyg.
- Hygiène.*  
 (A lieu au semestre d'été).  
*Exercices pratiques d'hygiène* (complément du cours). 2 h.  
 (Jour et heure à fixer).
- Laboratoire pour recherches générales.*  
 [S'adresser au professeur].

#### COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- a) Nouveau règlement.
- M. **Léon Babaiantz**, privat-docent de radiologie médicale.  
*Exploration radiologique crânienne et intracrânienne.* 1 h.  
 Jeudi, à 16 heures. Institut Central de Radiologie  
 [A lieu au semestre d'été.] Hôpital Cantonal.
- M. le Dr **Edmond Barbey**, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.  
*Diagnostics oto-rhino-laryngologiques* (avec exercices pra-  
 tiques). 1 h.  
 Mercredi, à 17 heures. Pol. oto-rhino-laryngologique<sup>1</sup>.
- M. le Dr **Nicolas Betchov**, privat-docent de médecine interne.  
*La tuberculose.* — Etude clinique. Lutte sociale antitu-  
 berculeuse. Démonstrations pratiques et visites  
 d'institutions. 1 h.  
 Lundi, à 16 heures. Hôp. cant.
- M. le Dr **Jacques-E.-W. Brocher**, privat-docent de pathologie générale.  
*Chapitres choisis de pathologie générale.* 1 h.  
 Mardi, à 17 heures. Inst. path.
- M. le Dr **Fernand Chatillon**, privat-docent d'obstétrique et de gynécologie.  
*Cours d'obstétrique et de gynécologie* 1 h.  
 Mardi, à 9 heures. Maternité.

<sup>1</sup> Boulevard de la Cluse, 42.

M. le Dr **Isaac Daïnow**, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.  
*Thérapeutique dermato-vénérologique.* 1 h.  
 Jeudi, à 16 h. 15. Clinique Dermatologique  
 Hôp. cant.

M. le Dr **Albert H. Du Bois**, privat-docent de médecine interne.  
*Hématologie clinique.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre Clin. méd., Hôp. Cant.

M. le Dr **Alexandre Epstein**, privat-docent de médecine interne.  
*Le diagnostic différentiel des maladies du poumon.* 1 h.  
 Lundi, à 17 heures. Hôp. Cant.

M. le Dr **Roger Fischer**, privat-docent de biologie médicale.  
*Immunité : cancers et physicochimie.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Inst. path.

M. le Dr **Henri Flournoy**, privat-docent de psychopathologie.  
*Chapitres choisis de psychopathologie.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Université.

M. le Dr **Oscar-Louis Forel**, privat-docent de psychiatrie.  
*Psychothérapie clinique.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Université.

M. le Dr **Ernest Friedheim**, privat-docent d'anatomie pathologique.  
*Culture de tissus.* 1 h.  
 Lundi, à 16 heures. Inst. path.  
*Réactions d'immunité.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Inst. path.

M. le Dr **Maurice Gilbert**, privat-docent de médecine interne.  
*La collapsothérapie de la tuberculose pulmonaire.* 1 h.  
 Mercredi, à 18 heures. Hôp. Cant.

M. le Dr **Jean Golay**, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.  
*Les principales affections dermatologiques.* 1 h.  
 Mercredi, à 16 heures. Clin. dermatol.  
 Hôp. Cant

M<sup>me</sup> Dr **Léonore Gourfein-Welt**, privat-docent d'ophtalmologie.  
*Chapitres choisis d'ophtalmologie.* 1 h.  
 Mardi, à 16 heures. Clin. ophtalm.<sup>1</sup>

M. le Dr **Ernest-R. Held**, privat-docent de gynécologie et d'obstétrique.<sup>2</sup>  
*Répertoire de gynécologie.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Maternité.

<sup>1</sup> Rue Alcide-Jentzer.

M. le Dr **Morduch Ickowicz**, privat-docent d'histologie.  
*Méthodes et techniques de recherches histologiques.* 1 h.  
 Mercredi, à 15 heures. Ec. Méd.

M. le Dr **Herz Mantchik**, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.  
*Cours de pratique et de technique oto-rhino-laryngologique.* 1 h.  
 Samedi, à 11 heures. Policl. oto-rhino-laryng.<sup>1</sup>

M. le Dr **Eric Martin**, privat-docent de médecine interne.  
*Maladies du métabolisme. Diabète, Obésité, Maladies de la thyroïde.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre de la Clinique médicale.

M. le Dr **Ferdinand Morel**, privat-docent de psychiatrie.  
*Psychiatrie.* 1 h.  
 Mardi, à 17 heures. Polyclinique.

M. le Dr **G. de Morsier**, privat-docent de neurologie et de psychiatrie.  
*Clinique neurologique et neuropathologie.* 1 h.  
 Vendredi, à 17 heures. Hôp. Cant.

M. le Dr **J.-Jacques Mozer**, privat-docent de médecine interne.  
*Acquisitions récentes en médecine interne.* 1 h.  
 Lundi, à 16 h. Clin. derm. Hôp. Cant.

M. le Dr **F. Ody**, privat-docent de chirurgie.  
*Chirurgie nerveuse.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.)

M. le Dr **John-Henri Oltramare**, privat-docent de chirurgie.  
*Chirurgie générale.* 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Clin. chir.

M. le Dr **Georges Piotrowski**, privat-docent de physiologie pathologique.  
*Technique et interprétation des examens de laboratoire.* 1 h.  
 Jeudi, à 18 heures. Lab. Clin. ophtalm.

M. le Dr **Frédéric Roulet**, privat-docent d'anatomie pathologique.  
*L'Anatomie pathologique générale et spéciale de la tuberculose.* 2 h.  
 Lundi, heure à fixer. Hôp. Cant., aud. Méd.

M. le Dr **Erwin Rutishauser**, privat-docent d'anatomie pathologique.  
*Anatomie pathologique de la cavité buccale et du pharynx.* 2 h.  
 Mercredi, de 17 à 19 heures. Inst. path.

M. le Dr **Charlie Saloz**, privat-docent de médecine interne.  
*Sémiologie cardio-vasculaire.* 1 h.  
 Vendredi, à 16 heures. Clin. méd.

<sup>1</sup> Boulevard de la Cluse, 42.

- M. le Dr **Raymond Sarasin**.  
*Cours de Radiothérapeutique* (sujets à convenir). 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Inst. Radiol.
- M. le Dr **François Sciclounoff**, privat-docent de médecine interne.  
*Chapitres choisis de séméiologie médicale*. 1 h.  
 Vendredi, à 15 h. Hôp. Cant.
- M. le Dr **Jacques Stephani**, privat-docent de médecine interne.  
*Etude des formes de début et des formes d'état de la  
 tuberculose pulmonaire*. Eléments d'interprétation  
 du cliché radiographique. 1 h.  
 [N'a lieu qu'au semestre d'été]. Clin. méd. Hôp. Cant.
- M. le Dr **Robert Sulzer**, privat-docent de physiologie.  
*Physiologie des organes des sens*. 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Ec. Méd.
- M. le Dr **Josel Szepsenwol**, privat-docent d'anatomie.  
*Système nerveux périphérique*. 1 h.  
 Mercredi, à 14 heures. Ec. Méd.
- M. le Dr **Karl-M. Walthard**, privat-docent de physiothérapie.  
*Electrologie pratique*. Electrodiagnostic et Electrothérapie. 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) Institut de Physiothérapie, Hôp. Cant.
- M. le Dr **Fernand Wyss-Chodat**, privat-docent de  
 dermatologie et syphiligraphie.  
*Dermatologie*; étude histologique, pathogénique et séro-  
 logique de quelques maladies fréquentes de la peau. 1 h.  
 (Jour et heure à fixer.) (Clin. Dermat., Hôp. Cant.)

b) Ancien règlement.

- M. le Dr **Louis Aubert**.  
*Gynécologie opératoire*. 1 h.  
 Mercredi, à 18 heures. Maternité.
- M. le Dr **Henri Audeoud**.  
*Hygiène et alimentation de l'enfance*. 1 h.  
 Samedi, à 18 heures. Polyclinique.
- M. le Dr **Charles Martin-Du Pan**.  
*Chirurgie infantile et orthopédie*. 1 h.  
 Jeudi, à 10 h. 30. Hôp. Gourgas.

- M. le Dr **Rista Mitkovitch**.  
*Criminologie générale*. Les criminels au point de vue an-  
 thropologique, sociologique et psychologique.  
 Dégénérescence et criminalité. Problème de la  
 responsabilité. Défense contre le crime (une visite  
 au pénitencier aura lieu au mois de juin). 1 h.  
 Lundi, à 15 heures. Univ., s. 84.
- M. le Dr **Charles Perrier**.  
*Chapitres choisis d'urologie chirurgicale*. 1 h.  
 Vendredi, à 17 heures. Hôp. cant.
- M. le Dr **Charles Waegeli**.  
*Séminaire d'obstétrique*. 1 h.  
 Vendredi, à 10 heures. Auditoire de la Maternité.

Conditions d'immatriculation.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la  
 Faculté de médecine :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la  
 section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève  
 ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole  
 secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justi-  
 fient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le bureau du Sénat, sur le préavis de  
 la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes  
 âgées de 18 ans. Toutefois, sauf autorisation spéciale du professeur,  
 les cliniques et les cours pratiques ne sont accessibles qu'aux per-  
 sonnes qui justifient d'études médicales régulières.

Grades, certificats.

Examens fédéraux pour les médecins.

La Faculté de Médecine prépare aux examens des grades de  
 bachelier ès sciences médicales, de docteur en médecine et de doc-  
 teur en médecine dentaire, ainsi qu'aux examens du certificat  
 d'études médicales. Elle prépare également aux examens fédéraux  
 pour les médecins.

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la  
 maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont,  
 d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du  
 Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque  
 cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

E.M. = Ecole de médecine.  
H.C. = Hôpital cantonal.  
I.P. = Institut pathologique.  
U. = Université, bâtiment principal.  
M. = Maternité.  
I.H. = Institut d'Hygiène.  
A.A. = Asile des Aliénés.  
I.R. = Institut de radiologie. (H.C.)

H.G. = Hôpital Gourgas.  
Cl. m. = Clinique médicale.  
Cl. ch. = Clinique chirurgicale.  
P. = Policlinique.  
P.Oto. = Policl. otorhinolaryng.  
I.M.L. = Institut méd. légale.  
Cl. Inf. = Clinique infantile.  
Cl. oph. = Clinique ophthalmolog.

## FACULTÉ DE MÉDECINE

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Heures	Samedi	
8.30 à 9.15 8 à 8.45	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	8.15 à 9	Bujard de Seigneux	E.M. Mat.
9 à 9.45	Battelli (t.p.) Du Bois	E.M. H.C.	Battelli (t.p.) Franceschetti Chatillon	E.M. Cl. Oph. M.	Du Bois	H.C.	Du Bois	H.C.	Roch Franceschetti	H.C. Cl. Oph.	9.15 à 10	J.-A. Weber de Seigneux Piotrowski	Aula E.M. Mat. Cl. oph.
10 à 11. 9.50 à 10.50 10.30	Roch	H.C.	Battelli (t.p.) Roch	E.M. H.C.	Roch	H.C.	Roch Martin Du Pan	H.C. H.G.	Roch Waegeli	H.C. Mat.		J.-A. Weber Ed. Frommel Veyrassat	E.M. E.M. Pol.
11 à 12.15	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Battelli (t.p.) Jentzer Martin Du Pan	E.M. H.C. H.G.	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Jentzer Askanazy Bickel	H.C. I.P. H.C.		Ed. Frommel Veyrassat Mantchik	E.M. Pol. P. oto.

## FACULTÉ DE MÉDECINE (suite)

Heures.	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
14.15 à 15	Askanazy (t.p.)	I.P.	Bujard (t.p.) Naville	E.M. I.M.L.	Ladame R. Gilbert Szepzenwol	A.A. I.R. E.M.	Battelli (t.p.) Askanazy (t.p.)	E.M. I.P.	Bujard (t.p.) Naville	E.M. I.M.L.		
15.15 à 16	de Seigneux Mikovitich	M. 48	Bujard (t.p.) X. Besse	E.M. H.C.	Ladame R. Gilbert Ickowicz	A.A. I.R. E.M.	Battelli (t.p.) Askanazy (t.p.)	E.M. I.P.	Bujard (t.p.) Askanazy (t.p.) Sciclounoff	E.M. I.P. H.C.		
16.15 à 17	Battelli Gautier Reh Friedheim Betchov Mozer	E.M. Cl. inf. I.H. I.P. H.C. H.C.	Battelli Julliard Besse Gourfein-Welt	E.M. H.C. H.C. Cl. op	Battelli de Seigneux Besse Reh (t.p.) Golay	E.M. Mat. H.C. I.H. H.C.	Battelli (t.p.) Reh (t.p.) Dainow	E.M. I.H. H.C.	Battelli Gautier Reh Saloz	E.M. Cl. inf. I.H. Cl. Méd.		
17.15 à 18	Battelli Franceschetti Epstein	E.M. Cl. Oph. H.C.	Battelli Julliard Brocher Morel	E.M. H.C. I.P. P.	Battelli X. Franceschetti Reh (t.p.) Barbey Rutishauser	E.M. Cl. Oph. I.H. P. oto. I.P.	Reh (t.p.)	I.H.	Battelli Chéridjian de Morsier Perrier	E.M. P. Oto. H.C. H.C.		
18.15 à 19	Weber Veyrassat Chéridjian	Aula E.M. Pol. P. Oto.	Weber Saloz	Aula E.M. Pol.	Askanazy Weber Veyrassat Aubert Rutishauser M. Gilbert	I.P. Aula E.M. Pol. Mat. I.P. H.C.	Piotrowski	Cl. oph.	Weber Saloz	Aula E.M. Pol.	Audeoud	Pol.

# INSTITUT DENTAIRE

Président de la Commission : M. le Professeur Eugène BUJARD.

M. le Dr Ernest Métral, professeur à l'Institut dentaire.

*Clinique dentaire. Dentisterie opératoire. Obturation.*

*Aurification.* 14 h.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 à 17 h.;

samedi, de 14 à 16 heures. Institut dentaire

*Cours théorique.* 1 h.

Samedi, à 16 heures. Inst. dent.

M. le Dr Paul Guillermin, professeur à l'Institut dentaire.

*Policlinique dentaire.* 12 h.

Tous les jours, de 8 à 10 heures; Inst. dent.

*Pathologie, thérapeutique, prophylaxie bucco-dentaires.* 1 h.

Jeudi, de 7 à 8 heures. Inst. dent.

M. le Dr François Ackermann, professeur à l'Institut dentaire.

*Prothèse générale et chirurgicale.* 5 h.

Lundi, mercredi de 8 à 10 heures, et samedi, de 8 à 9 heures. Inst. dent.

*Démonstrations sur patients.* 1 h.

Samedi, à 9 heures. Inst. dent.

*Cours théoriques :*

1) *Prothèse partielle.* 1 h.

Samedi, à 10 heures. Inst. dent.

2) *Prothèse maxillofaciale.* 1 h.

Samedi, à 11 heures. Inst. dent.

*Travaux et recherches spéciales.*

S'adresser au professeur.

M. le Dr François Pfæffi, professeur à l'Institut dentaire.

*Couronnes et appareils à pont.* 6 h.

*Clinique.*

Lundi et mardi, de 17 à 19 h. ; vendredi, de 17 à 18 heures. Inst. dent.

*Cours théorique.* 1 h.

Vendredi, de 18 à 19 heures. Inst. dent.

M. le Dr Eugène Bujard, prof. ord. à l'Université.

*Stomatologie normale.* 2 h.

[A lieu au semestre d'été].

M. le Dr Max Askanazy, prof. ord. à l'Université.

*Anatomie pathologique de la cavité buccale et du pharynx*

(avec le concours du chef des travaux de l'Institut pathologique). 2 h.

Mercredi, de 17 à 19 heures. Inst. Pathol.

M. le Dr Charles Julliard, prof. extr. à l'Université.

*Chirurgie spéciale de la cavité buccale.* 1 h.

Mercredi, à 10 heures. Inst. dent.

M. X.

*Pharmacologie.* 2 h.

Mardi et vendredi, à 11 heures. Inst. dent.

*Stomatologie clinique.* 1 h.

Mercredi, à 11 heures. Inst. dent.

M. Ernest Comte, Dr méd. dent., chargé de cours.

*Orthodontie. — Cours théorique.* 1 h.

Mardi, à 9 heures. Inst. dent.

*Clinique.* 2 h.

Jeudi, de 10 à 12 heures. Inst. dent.

*Cours sur modèles.* 1 h.

Mardi, à 10 heures. Inst. dent.

Le laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 à 12 heures ;  
le lundi, le mardi, et le vendredi, de 14 à 19 heures ;  
le mercredi et le samedi, de 14 à 17 heures.

## COURS DE PRIVAT-DOCENT

M. Arthur-Jean Held, Dr méd. dent.

*Affections paradentaires (facteurs conditionnels en relation avec les paradentoses).*

Mardi, à 7 h. 30. 1 h. Inst. dent.

**Conditions d'admission.**

Les conditions d'admission à l'Institut dentaire sont les mêmes que celles qui sont indiquées plus haut pour la Faculté de Médecine (p. 59).

---

**Grades. Examens fédéraux pour les médecins-dentistes.**

L'Institut dentaire prépare aux examens du grade de licencié en chirurgie dentaire. Il prépare également aux examens fédéraux pour les médecins-dentistes.

---

# INSTITUT DENTAIRE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
7 à 8		<i>Held</i>		Guillermin		
8 à 9	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin	Guillermin Ackermann
9 à 10	Guillermin Ackermann	Guillermin Comte	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin	Guillermin Ackermann
10 à 11		Comte	Julliard	Comte		Ackermann
11 à 12		X.	X.	Comte	X.	Ackermann
14 à 15	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
15 à 16	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
16 à 17	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
17 à 18	Pfæfli	Pfæfli	Askanazy I.P.		Pfæfli	
18 à 19	Pfæfli	Pfæfli	Askanazy I.P.		Pfæfli	

## FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

M. Auguste LEMAITRE, Doyen.

	Salle
<b>M. J. Eugène Choisy</b> , prof. ord.	
<i>Histoire générale du christianisme.</i>	1 h.
Samedi, à 10 heures.	29.
<i>Histoire religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle.</i>	1 h.
Mardi, à 9 heures.	29.
<i>Séminaire calvinien.</i>	1 h.
Samedi, à 11 heures.	B. P. U. <sup>1</sup>
<i>Histoire du Christianisme au moyen âge.</i>	2 h.
Lundi, à 10 heures et à 11 heures.	28.
<b>M. Henri D'Espine</b> , prof. extraord.	
<i>Théologie pastorale.</i>	2 h.
Mardi, à 11 heures, et vendredi, à 8 heures.	28.
<i>Eléments d'homilétique.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	29.
<b>M. Auguste Lemaître</b> , prof. ord.	
<i>Philosophie de la religion.</i>	3 h.
Lundi, mardi, mercredi, à 9 heures.	28.
<i>Apologétique</i> : L'idée de Dieu et l'athéisme.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	28.
<i>Patristique latine.</i> Augustin : Confessions.	1 h.
Lundi, à 10 heures.	29.
<i>Introduction aux études théologiques.</i>	1 h.
Mercredi, à 10 heures.	29.
<i>Séminaire de dogmatique.</i> (Questions de méthodes et d'introduction).	2 h.
Tous les 15 jours (jours et heures à fixer).	
<b>M. Georges Nagel</b> , prof. ord.	
<i>Grammaire hébraïque.</i>	2 h.
Lundi et mercredi, à 9 heures.	29.

<sup>1</sup> Bibliothèque publique et universitaire

	Salle
<i>Histoire générale du Peuple d'Israël et de sa religion</i>	1 h.
Mercredi, à 15 heures.	29.
<i>Lecture cursive de l'Ancien Testament</i> (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> années)	1 h.
Mardi, à 8 heures.	29.
<i>La Religion d'Israël</i> : Les sanctuaires	2 h.
Mardi et mercredi, à 16 heures.	28.
<i>Exégèse de l'Ancien Testament</i> : Le prophète Esaïe	2 h.
Lundi à 8 heures, et vendredi, à 9 heures.	28.
<b>M. Georges Berguer</b> , prof. ord.	
<i>Histoire des Religions.</i> La religion des Egyptiens et des Assyro-Babyloniens.	2 h.
Mardi et mercredi, à 10 heures.	28.
<i>Histoire des Religions.</i> Prolégomènes : animisme, tabous, totémisme etc.	1 h.
Lundi, à 11 heures.	29.
<i>Psychologie religieuse</i> (3 <sup>e</sup> année). — Messianisme, prophétisme, réveils, etc.	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	28.
<b>M. Franz Leenhardt</b> , prof. ord.	
<i>Théologie du Nouveau Testament.</i> La pensée religieuse et morale de l'apôtre Paul.	2 h.
Samedi, à 8 et à 9 heures.	28.
<i>Interprétation de textes.</i> Textes relatifs à l'eschatologie et à l'apocalyptique.	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	28.
<i>Introduction aux livres du Nouveau Testament.</i> (2 <sup>me</sup> année).	1 h.
Mardi, à 15 heures.	28.
<i>Histoire du texte et du canon du Nouveau Testament.</i>	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	29.
<i>Lecture cursive du Nouveau Testament</i> (en grec).	1 h.
Vendredi, à 11 heures.	28.
<i>Grec élémentaire.</i>	2 h.
(Jours et heures à fixer).	29.
<b>M. Adolf Keller</b> , prof. honoraire.	
<i>Eglise et Etat dans les pays révolutionnaires de l'Europe</i>	1 h.
Mardi, à 18 heures.	28.

<b>M. Jaques Courvoisier</b> , chargé de cours. <i>Problèmes de l'Eglise chez les successeurs de Calvin.</i> Mercredi, à 8 heures.	1 h. 28.
<b>M. Henri-Philippe Junod</b> , chargé de cours. <i>Le patrimoine moral, social et spirituel des Bantous et la mission chrétienne.</i> Mardi, à 17 heures.	1 h. 28.

---

### EXERCICES DE PRÉDICATION

Une fois par semaine devant les professeurs de la Faculté.

---

#### Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté autonome de théologie protestante :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes<sup>1</sup>. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

---

#### Grades.

La Faculté de Théologie prépare aux examens des grades de bachelier en théologie, de bachelier ès sciences religieuses, de licencié en théologie et de docteur en théologie.

---

*Au nom de l'Université :*

*Le Recteur,*

**William E. RAPPARD.**

---

<sup>1</sup> Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.



Le présent programme est approuvé.

GENÈVE, le 6 octobre 1937.

*Le Conseiller d'Etat  
chargé du Département de l'Instruction publique,*

Adrien LACHENAL.

---

## INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

(The Graduate Institute of International Studies)

5, Promenade du Pin, Genève.

Direction : MM. les professeurs Paul MANTOUX et William E. RAPPARD.

L'Institut a pour but l'étude scientifique au siège de la Société des Nations des relations internationales contemporaines, envisagées des points de vue juridique, économique, politique et historique.

Préparation aux examens du diplôme de l'Institut, de la licence ès sciences politiques (mention études internationales) et du doctorat ès sciences politiques.

Pour les conditions d'admission, les dispositions financières<sup>1</sup>, etc., consulter la brochure délivrée gratuitement au Secrétariat de l'Institut, 5, Promenade du Pin.

*Professeurs :*

MM. Paul MANTOUX, William-E. RAPPARD, Maurice BOURQUIN, Guglielmo FERRERO, Georges HAECKENBEECK, Hans KELSEN, Ludwig MISES, Pitman B. POTTER, Wilhelm RÖPKE, Hans WEHBERG, John B. WHITTON.

*Chargé d'un enseignement :* M. Paul GUGGENHEIM.

*Professeur-adjoint :* M. M.-A. HEILPERIN.

*Secrétaire général :* M. André MUSSARD.

Prière de demander à l'Institut universitaire le programme du semestre d'hiver 1937-1938.

---

<sup>1</sup> Les étudiants régaliens de l'Université payent pour chaque cours 6 Fr par heure et par semestre.

# PRIX UNIVERSITAIRES

---

## UNIVERSITÉ

---

### Prix fondés par Henri Disdier.

#### Prix de Philosophie (dit Prix Humbert).

1000 fr. — Sujet : *L'importance du « Discours de la Méthode » pour la pensée moderne.*

Le prix sera décerné en juin 1938.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

#### Prix d'Histoire (dit Prix Ador).

1000 fr. — Sujet : *La Suisse, terre de refuge et de séjour au XIX<sup>e</sup> siècle.*

Le prix sera décerné en juin 1938.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

#### Prix de Philosophie morale (dit Prix Disdier).

2000 fr. — Sujet : *De l'idée de finalité en philosophie morale.*

Le prix sera décerné en juin 1940.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1940.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CES PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) Les citoyens genevois, âgés de moins de 27 ans, pour les Prix Humbert et Ador, et âgés de moins de 30 ans, pour le Prix Disdier.

b) Les Suisses des autres cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge qui ont suivi, pendant un an au moins, les cours de l'Université de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du présent concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. — Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. — Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique et universitaire. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont par conséquent le droit d'en prendre copie.

### Prix Théodore Claparède.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *six cents francs* au mémoire le plus important sur un sujet se rattachant à l'histoire du protestantisme de langue française, laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) Les citoyens genevois.

b) Les Confédérés et étrangers ayant été ou étant encore étudiants à l'Université de Genève.

Les concurrents ne doivent pas avoir plus de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les mémoires présentés au concours devront être écrits en français et inédits. Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être récompensés.

### Prix Arthur de Claparède.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *mille francs*, à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet géographique (géographie mathématique, physique, biologique, économique et sociale, historique, politique, etc. : ethnographie, explorations et même simples voyages, à condition que ceux-ci aient une valeur géographique).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Le concours est ouvert à tous les écrivains suisses ou domiciliés en Suisse.

Les mémoires devront être rédigés dans l'une des trois langues nationales (français, allemand ou italien).

Le lauréat devra publier son mémoire dans le délai d'une année et déposer 25 exemplaires au Secrétariat de l'Université.

Les travaux déjà publiés ne seront admis au concours que s'ils ont été imprimés en Suisse et si leur publication ne remonte pas à plus de deux ans avant la clôture du concours.

### Bourse Thomas Harvey.

La bourse Thomas Harvey, au montant de *mille francs*, destinée à des voyages d'étude en pays de langue anglaise, est décernée par l'Université à la suite d'un concours ouvert aux étudiants de nationalité suisse qui ont suivi l'enseignement des deux dernières classes de la division supérieure du Collège de Genève et qui sont immatriculés à l'Université depuis au moins deux semestres.

Au retour de son voyage le lauréat est tenu de présenter un rapport écrit au doyen de la Faculté des Lettres.

Les candidats doivent s'inscrire jusqu'au 30 avril 1938 auprès du Secrétaire de l'Université en déposant les pièces justificatives. Le concours aura lieu dans le courant du mois de mai.

### Prix Robert Harvey.

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*Les relations politiques entre l'Angleterre et la République de Genève aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'après les sources et les documents d'archives.*

[Les concurrents prendront comme point de départ l'avènement de Charles II (1660). Selon leur appréciation du sujet, ils peuvent traiter toute l'époque proposée ou seulement une période].

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert aux étudiants et aux auditeurs inscrits dans la Faculté des Lettres.

ART. 2. — Les travaux présentés devront être rédigés en langue française ou anglaise, dactylographiés en trois exemplaires.

ART. 3. — Le mémoire couronné demeure la propriété de son auteur; un exemplaire est déposé aux archives de la Salle Robert Harvey.

### Prix D<sup>r</sup> Emile Berger.

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*De la descendance des alcooliques.*

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants de l'Université de Genève.

b) les gradués de l'Université de Genève âgés de moins de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les thèses, ouvrages ou mémoires présentés devront être rédigés en français et remis en deux exemplaires au moins.

ART. 3. — Les travaux encore inédits doivent être présentés dactylographiés.

En ce qui concerne les ouvrages imprimés, seuls pourront être pris en considération ceux qui auront paru dans les trois années précédant le terme fixé pour la présentation des travaux.

ART. 4. — Les travaux récompensés restent la propriété de leurs auteurs. En cas de publication, deux exemplaires seront remis gratuitement à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

### Prix Lucien Cellérier.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *huit cents francs* destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la psychologie affective et son application à l'éducation (Pour de plus amples détails, s'adresser au Secrétariat de l'Université).

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants et anciens étudiants de l'Université de Genève qui ont obtenu le certificat du laboratoire de psychologie dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

b) les élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui sont inscrits comme étudiants ou comme auditeurs à l'Université.

c) les anciens élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui ont été diplômés dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits (écrits très lisiblement) ou, de préférence, dactylographiés, inédits et rédigés en langue française.

ART. 3. — Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être couronnés.

### Prix Lucien Chalumeau

L'Université décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la préhistoire (y compris, s'il y a lieu, l'étude des races préhistoriques) ou l'histoire de la civilisation.

Les mémoires (manuscrits ou imprimés) doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

Exceptionnellement les thèses de doctorat pourront être retenues par le jury.

Les mémoires imprimés ne devront pas être antérieurs à plus de trois ans, cette date étant calculée dès le jour de la fermeture du concours auquel le travail est présenté.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

1. Les étudiants et anciens étudiants, les auditeurs et anciens auditeurs, suisses, de l'Université de Genève.

2. Les étudiants et anciens étudiants étrangers, à condition qu'ils aient passé au moins deux semestres à l'Université et qu'ils aient acquis dans l'une des six années précédentes, un grade auprès d'une des Facultés de l'Université de Genève.

Les mémoires devront être rédigés en français, et, s'ils sont manuscrits, dactylographiés en quatre exemplaires.

Les lauréats, s'ils ont présenté un mémoire manuscrit, seront tenus de publier, dans le cours de l'année qui suivra l'obtention du prix, au moins un résumé de leur mémoire.

Si, pour des raisons majeures, le manuscrit ne peut être intégralement publié, il sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire, les auteurs conservant la propriété de leur œuvre.

Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser, ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

#### Prix Jean-Louis Claparède

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de douze cents francs destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur l'éducation pour la paix, la paix par l'école, la coopération internationale et ses bases psychologiques, le développement de l'esprit international et de la morale internationale, la réforme des manuels d'histoire dans le sens de la vérité objective, l'impartialité et la solidarité entre les peuples.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants et les gradués de l'Université de Genève.

b) les élèves et anciens élèves de l'Institut des sciences de l'éducation (Institut J.-J. Rousseau).

c) les citoyens genevois.

d) les Confédérés habitant Genève, à condition qu'ils soient âgés de moins de 35 ans au moment de la clôture du concours.

2. — Les mémoires devront être rédigés en français et remis en cinq exemplaires. Ils devront être inédits ; toutefois, les thèses de doctorat publiées au cours des deux ans qui auront précédé la date de clôture du concours, pourront être retenues par le jury à condition qu'elles aient une valeur spéciale.

3. — Les auteurs conserveront la propriété de leur œuvre dont un exemplaire sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire.

#### Fonds Théodore Flournoy

Le fonds Théodore Flournoy est destiné à accorder une ou plusieurs bourses d'études ou de recherches à des étudiants ou à des gradués de l'Université. Pour l'attribution de ces bourses, la préférence sera donnée aux travaux portant sur les disciplines suivantes : psychologie expérimentale, psychologie religieuse, psychologie pédagogique, psychanalyse, philosophie des sciences, histoire des sciences.

Toute personne à qui une bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Recteur un rapport écrit sur le résultat de ses travaux.

Exceptionnellement la Commission du Fonds pourra transformer, en tout ou en partie, la bourse en un prix, pour récompenser l'auteur d'un travail remarquable, publié en langue française dans les deux années précédentes, sur un sujet rentrant dans l'une des disciplines indiquées ci-dessus. La Commission, dans ce cas, pourra prendre en considération d'autres personnes que des étudiants ou gradués de l'Université de Genève.

Les candidats devront envoyer leur demande au Recteur de l'Université, en y joignant toutes pièces justificatives, avant le 1<sup>er</sup> mars 1939, avec un exposé des buts qu'ils se proposent.

#### Fonds Jean de Soukzanette

Le fonds Jean de Soukzanette est destiné à subvenir aux frais d'études d'étudiants et d'étudiantes de nationalité russe et de religion orthodoxe, immatriculés à l'Université de Genève.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 30 juin 1938.

#### Fonds African Spir

(Fondé par M<sup>me</sup> Claparède-Spir).

Le fonds African Spir est destiné à une bourse d'études (environ 1,200 fr. par an), à un étudiant (ou à une étudiante), appartenant à une famille peu fortunée, et qui aura témoigné d'un profond inté-

rêt pour la philosophie et de réelles capacités pour l'étude de cette discipline.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 1<sup>er</sup> mai 1938.

### Fonds Krishnavarma

ART. 1<sup>er</sup>. — Le « Fonds Krishnavarma » est destiné à venir en aide aux étudiants appelés à imprimer une thèse de valeur agréée par la Faculté intéressée, aux fins d'obtenir un grade à l'Université de Genève. Peuvent bénéficier d'une allocation les étudiants de toutes nationalités, régulièrement immatriculés et inscrits à l'Université de Genève depuis quatre semestres au moins, qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour imprimer leur thèse.

ART. 2. — Les étudiants répondant aux exigences prévues à l'article 1<sup>er</sup> peuvent bénéficier :

a) Soit d'un don qui, prélevé sur les intérêts du fonds, ne sera pas supérieur à fr. 200.— (deux cents).

b) Soit, lorsque leur thèse pourra être considérée comme une étude particulièrement importante, d'un prêt sans intérêts qui ne sera pas supérieur à fr. 1.000 (mille).

Ces prêts pourront être prélevés sur le capital du Fonds, mais en aucun cas ce capital ne pourra être réduit par ces prêts à une somme inférieure à fr. 5.000.— (cinq mille).

Les étudiants qui bénéficieront d'un prêt devront prendre l'engagement de le rembourser dès que les circonstances le leur permettront et, en tout cas, cinq ans au plus tard après la remise de la somme.

ART. 3. — Les demandes d'allocation doivent être adressées au recteur de l'Université qui les transmet au Bureau. Celui-ci statue après avoir pris connaissance du préavis de la Faculté intéressée.

---

## FACULTÉ DES SCIENCES

### Prix Davy.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes graduées par la Faculté des Sciences dans les quatre ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat sont exclues.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conserveront la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

### Prix Edouard Gans.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1940, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de mathématiques pures (Algèbre, Analyse ou Géométrie supérieures).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés devront être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1<sup>er</sup> janvier 1940.

### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes de nationalité suisse, graduées par la Faculté des Sciences dans les cinq ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ou allemande ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat et les travaux du certificat d'aptitude sont exclus.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conservent la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au Jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

### Prix Plantamour-Prevost.

(Fondé par M<sup>me</sup> Rigaud-Plantamour.)

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1938, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet rentrant dans le cadre des travaux de la Faculté.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être remis au Doyen de la Faculté avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. — Sont admis à concourir pour ce prix :

1) Les Genevois gradués dans la Faculté des Sciences, étudiants ou auditeurs de la Faculté, âgés de 35 ans au plus au moment de la clôture du concours.

2) Les Suisses d'autres cantons qui sont étudiants à la Faculté des Sciences au moment de la clôture du concours ou qui y ont obtenu un grade depuis quatre ans au plus avant cette date ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. — Les mémoires doivent être rédigés en langue française (ou en latin). Ils peuvent être manuscrits ou imprimés ; dans ce dernier cas, la publication ne doit pas remonter à plus d'un an au moment de la clôture du concours. Les thèses, les travaux du certificat d'aptitude et les travaux déjà couronnés dans un concours sont exclus. — Si le prix est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci doit être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire ; l'auteur en conserve la propriété littéraire. Lorsqu'il y a collaboration, les deux auteurs doivent satisfaire aux conditions du concours.

3. — Dans le cas où il serait présenté deux mémoires d'égale valeur, le prix pourra être partagé. Cependant si l'un de ces mémoires d'égale valeur traitait une question d'Astronomie, de Géodésie ou de Météorologie, la préférence serait accordée à ce mémoire-là.

Le prix ne pourra pas être décerné deux fois à la même personne.

4. — Si le prix ne pouvait pas être décerné, les mémoires présentés n'offrant pas une valeur suffisante, la valeur du prix serait attribuée à une bourse de recherches ou de voyage en faveur d'un Genevois étudiant ou gradué de la Faculté des Sciences. Cette bourse devrait si possible être donnée dans l'année où le prix aurait dû être décerné ; sinon elle devra être décernée l'année suivante. L'attribution de cette bourse serait décidée par la Faculté, sur le préavis d'une Commission présidée par le Doyen de la Faculté.

Les candidats à la bourse devront fournir un rapport préliminaire exposant les buts qu'ils se proposent.

La personne à laquelle la bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Doyen de la Faculté un rapport sur les résultats de son activité scientifique.

Ce rapport ne pourra pas être présenté ultérieurement pour obtenir le prix Plantamour-Prevost.

### Fonds Ernest Solvay

*pour recherches sur des sujets de chimie théorique.*

En mémoire de la féconde activité de *Marignac* et de *Stas, M. E. Solvay*, de Bruxelles, a fait don à l'Université de Genève, d'un capital de Fr. 5,000. —, à employer en subsides destinés à subvenir aux

frais de recherches sur des sujets de chimie théorique (la détermination des poids atomiques, etc.) exécutées au *Laboratoire de chimie théorique* de l'Université.

Ces allocations sont accordées sur demande adressée à la *Commission administrative*, avec préavis du Directeur du laboratoire de Chimie théorique.

## FACULTÉ DES LETTRES

### Prix de littérature française.

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1938, un prix de littérature française de *trois cents francs*.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938. Ils doivent être copiés à la machine à écrire ou dactylographiés.

### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

a) Les bacheliers ès lettres de l'Université de Genève qui ont obtenu leur grade dans l'une des deux années antérieures à celle où se trouve le terme du concours.

b) Les étudiants qui, dans l'un des quatre semestres dont l'ouverture aura précédé le terme du concours, ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres, et les personnes de nationalité suisse âgées de dix-huit à vingt-cinq ans qui, dans le même laps de temps, ont été inscrites à trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

### Prix Amiel.

(Fondé par M<sup>me</sup> L. Strœhlin-Amiel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1939, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de philosophie dont le choix est laissé aux candidats (philosophie pure, histoire de la philosophie, travaux de sociologie ayant une portée philosophique générale).

Les travaux destinés au concours doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admises à concourir les personnes qui ont suivi pendant deux semestres au moins les cours de la Faculté des Lettres de Genève, soit comme étudiants, soit comme auditeurs,

ou étudiants d'autres Facultés inscrits à deux cours au moins à la Faculté des Lettres.

ART. 2. — Les ouvrages doivent être en langue française. Ils peuvent être imprimés ou manuscrits.

ART. 3. — Si le prix est décerné à un ouvrage manuscrit, l'auteur devra le faire imprimer et en mettre en vente au moins cent exemplaires.

ART. 4. — L'auteur couronné garde en tout cas la propriété de son œuvre. Il devra en remettre trente exemplaires pour les professeurs et la bibliothèque de la Faculté; le montant du prix ne sera délivré qu'après la mise en librairie de la publication.

ART. 5. — Si aucun des ouvrages présentés ne paraît mériter le prix, le meilleur pourra obtenir un accessit de 500 francs.

### Prix Aloys Blondel.

(Fondé par M. Auguste Blondel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1939, un prix de *quatre cents francs*, destiné à récompenser une étude de papyrologie.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir : les étudiants et les anciens étudiants suisses de l'Université de Genève.

Le prix peut ne pas être décerné. Il ne sera en aucun cas partagé.

Les travaux ne doivent pas porter le nom de leur auteur. Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ce dernier conservera la propriété de son œuvre.

### Prix Paul Duproix.

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1940, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Sciences de l'éducation ou de Philosophie ayant rapport à des écrivains ou à des penseurs de la Suisse romande depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1<sup>er</sup> janvier 1940.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir les Suisses romands ayant étudié dans un établissement d'enseignement supérieur de la Suisse romande.

Ne sont admis au concours que des travaux inédits, rédigés en langue française.

Les travaux doivent être calligraphiés ou écrits à la machine à écrire.

L'auteur couronné garde la propriété de son œuvre; il devra en remettre un exemplaire à la Bibliothèque publique et universitaire.

### Fonds de Bourse Jean-Louis Claparède

La Bourse Jean-Louis Claparède est destinée à aider des élèves peu fortunés de l'Institut des Sciences de l'Éducation.

Les demandes doivent être adressées au Recteur de l'Université.

## FACULTÉ DE DROIT

### Prix Edgar Aubert.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de *droit public suisse* ou de *droit international intéressant directement la Suisse*.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*. Sont admis à concourir tous les *étudiants suisses* sans aucune restriction.

Les mémoires devront être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

### Prix Bellot.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix à l'auteur du meilleur mémoire ou de la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique, dont le choix est laissé aux candidats.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*.

Sont admis à concourir les docteurs ou licenciés en droit, suisses ou étrangers, qui auront obtenu leur grade à l'Université de Genève dans les six années précédant l'époque de la clôture du concours. Les thèses de doctorat ne sont admises au concours qu'autant qu'elles ont été présentées par des candidats ayant obtenu à Genève le grade de licencié dans les six années précédentes.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

### Prix Joseph des Arts.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de législation fédérale.

Le concours est ouvert à tous sans restriction.

Les mémoires doivent être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

### Prix Etienne Gide.

La Faculté de Droit décernera en juin 1938, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*L'interruption de la prescription.*

Sont seuls admis à concourir les étudiants et anciens étudiants suisses de la Faculté de Droit de Genève âgés de moins de trente-cinq ans accomplis à la clôture du concours.

Les mémoires doivent être inédits, rédigés en langue française, et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

Le prix pourra être partagé.

### Fonds Adrien Lachenal.

Les intérêts de ce fonds sont destinés à subventionner l'impression d'une thèse de doctorat en droit présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Genève par un étudiant de nationalité suisse ayant passé au moins quatre semestres à la Faculté.

Les demandes doivent être adressées à M. le Doyen de la Faculté.

Un règlement spécial détermine les conditions dans lesquelles cette subvention pourra être accordée.

---

## FACULTÉ DE MÉDECINE

### Prix Bizot.

Un prix d'une valeur de *douze cents francs* sera décerné en juin 1938 à l'auteur du meilleur mémoire sur l'une des questions suivantes posées par la Faculté :

*Les greffes de la cornée.*

*La chirurgie des diabétiques.*

Les mémoires manuscrits, en langue française, devront être

remis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938, au Doyen de la Faculté de Médecine, pour être soumis à l'appréciation d'un Jury nommé par la Faculté.

Seront admis à concourir :

1<sup>o</sup> Les étudiants régulièrement immatriculés dans la Faculté de Médecine de Genève ;

2<sup>o</sup> Les docteurs diplômés de la Faculté de Médecine de Genève depuis quatre ans au plus à partir de la publication du programme ;

3<sup>o</sup> Les Suisses docteurs diplômés d'une Faculté de Médecine de la Suisse, ayant subi les examens fédéraux, ce depuis dix ans au plus à partir de la publication du programme.

Le prix sera renvoyé à l'année suivante si aucun travail n'est jugé digne de l'obtenir.

En cas d'égalité entre deux travaux, le prix pourra être divisé.

Le mémoire couronné sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. — L'auteur conservera la propriété de son œuvre et aura, par conséquent, le droit d'en prendre copie. Dans le cas où il la publierait, il devra en remettre vingt-cinq exemplaires pour la Bibliothèque et les professeurs de la Faculté.

### Prix de la Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1938, un prix de *cinq cents francs* à la meilleure thèse qui lui sera présentée.

#### DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Les thèses doivent être acceptées et imprimées. Elles sont admises au concours pendant les deux années qui suivent celle où a été accordé l'imprimatur et doivent être remises au Doyen de la Faculté avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938. Elles peuvent être présentées soit par le candidat, soit par un professeur.

### Prix Gustave Humbert

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1939, un prix de *cinq cents francs* au meilleur travail fait à la Policlinique médicale ou au second Service de médecine de l'Hôpital cantonal.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés ne concourant pas simultanément pour un autre prix, doivent être remis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1939 au Doyen de la Faculté de médecine.

Sont admis à concourir les assistants des services sus-mentionnés, les étudiants de la Faculté de Médecine de Genève et les diplômés fédéraux et cantonaux ayant terminé leurs études à Genève depuis moins de 10 ans.

## FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

### Prix Munier

La Faculté décernera, en juin 1938, un prix de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

*La notion d'autorité dans le Nouveau Testament.*

Les mémoires doivent être manuscrits, inédits et en langue française. Ils doivent être remis au Doyen avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938. Le nom de l'auteur doit être remis sous pli cacheté, portant extérieurement une devise répétée en tête du manuscrit.

### Prix Georges Fulliquet

La Faculté décernera, en juin 1938, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de théologie systématique (dogmatique, histoire des dogmes, apologétique) ou de philosophie de la religion, dont le choix est laissé aux concurrents.

Sont admis à concourir : 1<sup>o</sup> les étudiants de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, au moment fixé pour la remise des travaux de concours, sont dans leur dernière année d'études ; 2<sup>o</sup> les candidats au baccalauréat de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont passé leurs derniers examens depuis moins de deux ans ; 3<sup>o</sup> les bacheliers en théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont obtenu leur grade depuis moins de deux ans.

Les mémoires présentés doivent être inédits et rédigés en français. Ils porteront une devise qui sera reproduite dans un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur.

Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Théologie avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938.

## FONDS UNIVERSITAIRES

1. TINGRY (constitué en 1821), pour l'enseignement de la chimie.
2. DAVY (1829), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
3. BELLOT (1836), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
4. HENTSCH (1844), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
5. HENRI DISDIER (1864) pour prix décerné par l'Université.
6. DES ARTS (1878), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
7. AMIEL (1885), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
8. DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1885), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
9. CAISSE DU SÉNAT (1889), destinée aux dépenses de ce Corps.
10. BIZOT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
11. EDGAR AUBERT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
12. GOMARIN (1894), pour l'Université.
13. CHENEVIÈRE-MUNIER (1894), pour prix décernés par la Faculté de Théologie.
14. MULLER (1896), pour le Laboratoire de botanique systématique.
15. Théodore CLAPARÈDE (1896), pour prix décerné par l'Université.
16. Joseph DES ARTS (1900), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
17. GRÆBE (1904), pour des recherches en chimie.
18. ARTHUR DE CLAPARÈDE (1908), pour prix décerné par l'Université.
19. Edouard GANS (1909), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
20. DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (1909).
21. PLANTAMOUR-PREVOST (1910), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
22. BLONDEL (1911), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
23. HARVEY (1911), pour prix et bourse décernés par l'Université.
24. Paul DUPROIX (1912), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
25. Etienne GIDE (1923), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
26. GODEFROY (1923), pour la Faculté de Droit.

27. Dr Jean KESER (1924), pour la Faculté des Lettres.
28. Dr Constantin TOPALI (1925), pour la Faculté des Sciences.
29. Société anonyme Dr A. WANDER (1925), pour l'Ecole de pharmacie.
30. Dr Emile BERGER (1926), pour prix décerné par l'Université.
31. Georges FULLIQUET (1926), pour prix décerné par la Faculté de Théologie.
32. Eugène RICHARD (1927), pour la Faculté de Droit.
33. Christos LAMBRARIS (1927), pour chaire à la Faculté des Lettres.
34. Lucien CELLERIER (1927), pour prix décerné par l'Université.
35. Théodore FLOURNOY (1928), pour bourse décernée par l'Université.
36. Adrien LACHENAL (1928), pour impression de thèses à la Faculté de Droit.
37. Rudolf Jan REIGER (1928), pour l'Institut de Physique (recherches de précision sur les rayons X).
38. Dr Laurent REHFOUS-COLLART (1929), pour l'Institut de Botanique (pour publications).
39. Gustave HUMBERT (1929), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
40. Jean DE SOUKOZANETTE (1929), pour bourse décernée par l'Université.
41. African SPIR (1929), pour bourse décernée par l'Université.
42. KRISHNAVARMA (1933).
43. Lucien CHALUMEAU (1933), pour prix décerné par l'Université.
44. Jean-Louis CLAPARÈDE (1937), pour prix décerné par l'Université et bourse.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Approuvé par le Conseil d'Etat

### *Des étudiants et des auditeurs.*

Les cours de l'Université sont suivis par des *étudiants* et des *auditeurs*.

Les personnes qui veulent être immatriculées comme *étudiants* doivent s'adresser au Secrétaire de l'Université, en désignant la Faculté dans laquelle elles désirent être inscrites et en déposant leurs titres.

Ces titres sont soumis au Doyen de la Faculté, lequel accorde ou refuse l'immatriculation.

En cas de réclamation, le Bureau, sur le préavis de la Faculté, statue définitivement.

Les *étudiants* peuvent seuls subir des examens de grades.

Les conditions d'immatriculation sont les mêmes pour les étudiants des deux sexes.

Les *auditeurs* doivent avoir dix-huit ans; aucun titre n'est exigé pour leur inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté peuvent s'inscrire aux cours d'une autre Faculté.

Sauf autorisation spéciale du professeur, les cliniques, les laboratoires et les cours pratiques de la Faculté de médecine ne sont accessibles qu'aux personnes qui justifient d'études médicales régulières.

Les étudiants et les auditeurs doivent prendre, dans les trois premières semaines après l'ouverture de chaque semestre, une inscription pour chacun des cours ou des exercices pratiques qu'ils se proposent de suivre et payer la finance prévue par la loi.

Un livret d'études est remis aux étudiants et aux auditeurs. Ce livret doit être signé, chaque semestre, par tous les professeurs ou privat-docents dont l'étudiant ou l'auditeur suit les cours, par le Doyen de la Faculté et par le Recteur.

### *Dispositions financières.*

Les rétributions, ainsi que les droits universitaires pour les grades, sont perçus par le Caissier-comptable de l'Université, sous l'inspection du Recteur.

A. Les *Etudiants* doivent payer :

I. — Un droit d'immatriculation de Fr. 20.— à leur entrée dans l'Université.

Sont dispensés de cette finance les porteurs du certificat de matu-

rité de la division supérieure du Collège de Genève, de l'École supérieure de Commerce de Genève et de l'École secondaire et supérieure des Jeunes filles de Genève. Les étudiants qui changent de Faculté, ou qui rentrent dans l'Université après l'avoir temporairement quittée, ne sont pas astreints à payer une nouvelle finance d'immatriculation.

Sont exemptés de la moitié de la finance d'immatriculation de Fr. 20.— : *a)* les étudiants porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université suisse ; *b)* les étudiants suisses porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université étrangère ; *c)* les porteurs d'un certificat de maturité suisse ; *d)* les porteurs de certificats de maturités des Ecoles supérieures de commerce suisses ; *e)* les porteurs d'un diplôme suisse d'instituteur admis à l'immatriculation.

Le droit d'entrée à l'Institut des Hautes Etudes commerciales est également de Fr. 20.—. Pour l'exemption totale et la demi-exemption il est fait application des mêmes principes.

II. — Les *cours* sur la base de Fr. 6.— par heure, par semaine et par semestre ; un étudiant appelé à suivre des cours comportant 20 heures d'enseignement par semaine, payera Fr. 120.— ( $6 \times 20 = 120$ ) *pour le semestre*.

III. — Les *laboratoires et travaux pratiques* sur la base du tarif légal.

IV. — Une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour la Bibliothèque, une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour l'assurance en cas de maladie, une taxe semestrielle de Fr. 5.— au profit du Sanatorium universitaire, la cotisation semestrielle de Fr. 2.— de l'Association générale des étudiants.

V. — Une prime semestrielle d'assurance-accidents de laboratoires de Fr. 2.—, quand ils sont immatriculés dans les Facultés des sciences et de médecine.

Les étudiants des autres Facultés qui fréquentent les laboratoires ou les travaux pratiques doivent également payer la prime d'assurance-accidents.

VI. — Les droits de graduation prévus par les règlements, lorsqu'ils postulent un grade, un diplôme ou un certificat.

B. Les *Auditeurs* doivent payer :

I. — Les *cours* sur la base de Fr. 40.— par heure, par semaine et par semestre ; un auditeur désireux de suivre des cours comportant 5 heures d'enseignement par semaine payera Fr. 50.— ( $10 \times 5 = 50$ ) *pour le semestre*.

II. — Une prime d'assurance-accidents de Fr. 2.— par semestre, lorsqu'ils fréquentent des laboratoires ou des travaux pratiques.

### *Livrets d'étudiant et d'auditeur*

Le prix du livret est de Fr. 4.—. Tout livret égaré ou détérioré sera remplacé moyennant paiement de Fr. 5.—.

### *Exemptions*

Le Département peut, dans des cas spéciaux, dispenser les étudiants et les auditeurs de l'Université de tout ou partie des rétributions. Cette faveur s'applique seulement aux étudiants de nationalité suisse. Les requêtes doivent être adressées au Département de l'Instruction publique qui remettra aux intéressés une formule ad hoc.

Le Règlement et les programmes détaillés indiquent les épreuves imposées pour l'obtention des grades universitaires ; ils sont en vente à la Caisse de l'Université.

---

## COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

---

Formé de représentants de l'Université et de ses diverses Facultés, de délégués de la Société Académique et de la Société des Anciens Etudiants, ainsi que de personnes dévouées aux intérêts de l'Université, le Comité de Patronage des Etudiants a pour but de faciliter le séjour à Genève des étudiants confédérés et étrangers et de faire connaître l'Université et ses ressources.

---

Pour pensions et logements, on peut aussi s'adresser au Bureau officiel et gratuit de renseignements, place des Bergues. 3.

---

## COMITÉ GENEVOIS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX D'ÉTUDIANTS ET D'ÉCOLIERS

(Jeunes gens et jeunes filles)

---

M. Haessig, chemin de Grange-Canal, 11 (pays de langue allemande).

M. A. Birmelé, route de Malagnou, 16 (pays de langue anglaise).

---

## ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

(Fondée en 1924)

L'Association générale des Etudiants groupe tous les étudiants de l'Université, suisses et étrangers, et les représente auprès des autorités universitaires et gouvernementales. Elle s'est en outre assigné la tâche de s'occuper des besoins intellectuels et matériels des étudiants. Elle a notamment créé en 1931 un office d'entr'aide.

En s'inscrivant aux cours, chaque étudiant fait partie d'office de l'Association et reçoit une carte lui permettant de jouir de notables réductions dans presque toutes les salles de spectacle et dans un grand nombre de magasins de la ville.

## ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ

(Fondée en 1921)

L'Association a pour but :

1° de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens étudiants de l'Université de Genève ;

2° d'entretenir au profit des intérêts supérieurs de l'Université, des relations plus étroites entre celle-ci et ses anciens étudiants ;

3° de favoriser le travail et les publications des étudiants.

Les moyens d'action de l'Association sont :

a) des réunions amicales ;

b) des publications ;

c) un bureau de patronage des étudiants ;

d) un fonds spécial qui permette d'aider dans leurs travaux les étudiants désignés par les autorités universitaires ;

e) toute autre création ou fondation qui réponde au but de l'Association.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat de l'Université.

## CAISSE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE

POUR LES

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

(Loi du 21 Juin 1919, modifiée le 23 septembre 1933)

La Caisse d'Assurance en cas de maladie pour les Etudiants de l'Université de Genève, a pour but de subvenir, dans les limites

fixées par les Statuts, aux frais qu'ont à supporter les étudiants en cas de maladie aiguë.

Le bureau de la Caisse-maladie (salle 23) est ouvert aux jours et heures indiqués dans un avis affiché à la porte de la salle 23.

## CAISSE DE SUBSIDES

POUR LES

ÉTUDIANTS SUISSES DE L'UNIVERSITÉ

Loi du 9 Juin 1934

Les demandes de subsides doivent être adressées, par écrit et avec les motifs à l'appui, à M. le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique, président du Comité de la Caisse, Hôtel de Ville, Genève.

Les statuts de la Caisse peuvent être consultés au secrétariat de l'Université.

## ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS

*Programme du semestre d'hiver 1937-38 :*

Culture physique. — Ski. — Escrime. — Equitation. — Basket-Ball. — Cross-Country. — Jiu-Jitsu. — Boxe.

Détails pour chaque sport dans programme spécial, à disposition chez l'Huissier.

*Inscriptions :*

Huissier de l'Université (M. Gex, Loge dans le Hall de l'Université. Tél. 52.274).

*Finances :*

**Cotisation unique Fr. 10.—.**

Supplément : Fr. 35.— pour l'équitation, payables en s'inscrivant (Huissier).

*Secrétariat des Sports :*

Réception salle 50, 1<sup>er</sup> étage de l'Université, les lundis et mercredis, de 11 h. à 11 h. 30.

*Tableau :*

Les détails supplémentaires et les modifications au programme seront affichés au tableau de l'Université, dans le hall.

*Commission sportive universitaire :*

Messieurs les professeurs William-E. Rappard, recteur de l'Université, P.-E. Martin, président, Kœnig et Weiglé. M. L. Bouffard, inspecteur scolaire cantonal de gymnastique, M. le Dr H. Brandt, représentant du contrôle médical sportif de l'Etat, ainsi qu'un délégué de l'Association générale des étudiants, et deux délégués de la section sportive de l'Association générale des étudiants.

---

**FOYER DES ÉTUDIANTES**

20, Avenue Henri-Dunant

et

**MAISON INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS**

Rue Daniel-Colladon, 2

CLUB - CONFÉRENCES - CERCLE D'ÉTUDES

CHAMBRES ET PENSION.

---

**Renseignements utiles à MM. les Étudiants.**

---

La *Salle des Journaux* est ouverte à tous les étudiants inscrits et à ceux des auditeurs qui ont acquitté la taxe de bibliothèque (fr. 5). Ils peuvent la fréquenter de 8 h.  $\frac{1}{2}$  à 12 heures et de 14 à 18 h. 45. Le samedi la *Salle des Journaux* est fermée à 17 heures.

*Bibliothèque publique et universitaire.*

La *Salle G. Moynier* ou *Salle des Périodiques* est ouverte, sur présentation de leur carte d'étudiant, à MM. les étudiants immatriculés et aux auditeurs qui ont acquitté la taxe de Bibliothèque. Cette salle est ouverte de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures (le samedi jusqu'à 17 heures).

La *Salle de Lecture* est ouverte tous les jours : en été, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi ; en hiver, jusqu'à 19 h., de 20 à 22 h., et le samedi jusqu'à 17 heures.

Les *Salles d'exposition* (Musée J. J. Rousseau et Salle Ami Lullin) sont ouvertes gratuitement au public le jeudi et le dimanche, de 13 à 16 heures.

La *Salle Naville*, ouverte depuis 1896, grâce à l'initiative de la Société Académique, est réservée aux professeurs et étudiants qui font des travaux de longue haleine. Pour être admis, les étudiants

doivent présenter, par écrit, une demande appuyée par M. le Doyen de la Faculté à laquelle ils appartiennent. Heures d'ouverture : de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures (le samedi jusqu'à midi).

La bibliothèque est fermée le 1<sup>er</sup> et le 2 janvier, du Vendredi-Saint au lundi de Pâques inclusivement, les jours de fêtes de l'Ascension, Jeûne Genevois, Noël et 31 décembre, et chaque année du 20 août au 10 septembre inclusivement.

Les étudiants qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des *Bibliothèques* spéciales de ces laboratoires.

Les étudiants en Lettres, en Sciences économiques et sociales, en Droit et en Théologie peuvent faire usage des *Bibliothèques* de ces Facultés.

Sont en outre ouverts aux étudiants :

L'*Observatoire astronomique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur Georges Tiercy.

Le *Jardin* et le *Laboratoire de biologie alpine* de la Linnæa, à Bourg-Saint-Pierre (Valais), ouverts l'été. S'adresser au Directeur, M. le professeur Fernand Chodat.

Le *Musée d'histoire naturelle*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. Pierre Revilliod, Dr ès sciences.

Les *Serres du Jardin botanique* et le *Conservatoire botanique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur B. P. G. Hochreutiner.

Les *Archives de l'Etat*, à l'Hôtel de Ville, en indiquant l'objet des recherches à l'archiviste de service à la salle des travaux.

Le *Musée d'art et d'histoire*, moyennant l'autorisation de M. le professeur W. Deonna, Directeur du Musée.

Le *Musée d'ethnographie*, moyennant l'autorisation du Conservateur, M. le professeur Eugène Pittard.

---

## ADRESSES DE MM. LES PROFESSEURS et PRIVAT-DOCENTS

### PROFESSEURS

- MM. André, Emile, 4, rue Samuel-Constant, Délices.  
 Arminjon, Pierre, hôtel Victoria, rue Pierre-Patio, 11.  
 Askanazy, Max, rue Emile-Yung, 6.  
 Babel, Antony, rue des Peupliers, 26.  
 Bally, Charles, avenue Pierre-Odier, 12.  
 Battelli, Frédéric, rue Eynard, 8.  
 Battelli, Maurice, rue Eynard, 8.  
 Berguer, Georges, Promenade St-Antoine, 14.  
 Besse, Pierre, chemin du Châtelet, 6.  
 Bickel, Georges, route de Florissant, 12.  
 Bohnenblust, Gottfried, avenue des Vollandes, 2.  
 Borel, Eugène, place de la Fusterie, 9.  
 Borgeaud, Charles, Onex.  
 Bourquin, Maurice, avenue Bertrand, 9.  
 Bouvier, Bernard, rue des Granges, 4.  
 Bovet, Pierre, chemin de l'Escalade, 1.  
 Briner, Emile, quai du Mont-Blanc, 25.  
 Bujard, Eugène, Florissant, 21.  
 Burky, Charles, avenue Peschier, 30.  
 Carry, Paul, rue Töpffer, 10.  
 Chavanne, Louis, rue G.-Leschot, 1.  
 Cherbuliez, Emile, chemin Rieu, 12.  
 Cherdjian, Zareh, rue de l'Université, 8.  
 Chodat, Fernand, chemin Rieu, 9.  
 Choisy, Eugène, avenue Calas, 4, Champel.  
 Claparède, Edouard, avenue de Champel, 11.  
 Claparède, de, Hugo, chemin Bizot, 7, Malagnou.  
 Collet, Léon-W., chemin de Vert-Pré, 35, Conches.  
 Cristiani, Hector, rue de Candolle, 26.  
 Delaquis, Ernest, avenue Gaspard-Valette, 5.  
 Deonna, Waldemar, chemin des Fourches, par Chêne.  
 D'Espine, Henri, avenue de Combes, 2.  
 DuBois, Charles, rue Saint-Léger, 4.  
 Duprat, Guillaume-Léonce, cours de Rive, 6.  
 Fehr, Henri, route de Florissant, 110.  
 Ferrero, Guglielmo, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.  
 Folliet, Edouard, rue de la Croix-d'Or, 12.  
 Franceschetti, Adolphe, Boul. des Philosophes, 9.  
 François, Alexis, Bois Nancy, ch. de Conches.  
 Frommel, Edouard, rue du Rhône, 2.  
 Gaillard, John, rue G.-Leschot, 11.  
 Gautier, Pierre, route de Florissant, 12.  
 Gilbert, René, place Claparède, 3.  
 Gourfein, David, quai du Mont-Blanc, 25.  
 Guye, Charles-Eugène, route de Florissant, 4.

- MM. Guyénot, Emile, rue Bellot, 5.  
 Gysin, Marcel, boulevard de la Tour, 4.  
 Hersch, Liebmann, avenue Pierre-Odier, 18, Grange-Canal.  
 Hochreutiner, B.-P.-Georges, rue St-Victor, 10.  
 Jentzer, Albert, rue de l'Université, 8.  
 Julliard, Charles, rue du Rhône, 2.  
 Kaden, Erich-Hans, avenue de Miremont, 35.  
 Keller, Adolf, avenue de la Grenade, 1.  
 Koenig, René, rue Charles-Bonnet, 4.  
 Ladame, Charles, Asile de Bel-Air, Chêne.  
 Leenhardt, Franz, Av. Arpillières, 3.  
 Lemaitre, Auguste, chemin des Ronzades, 4.  
 Lendner, Alfred, rue Emile-Yung, 6.  
 Liebeskind, W.-Amédée, quai Gustave-Ador, 44.  
 Logoz, Paul, rue Sénebier, 14.  
 Malche, Albert, quai Gustave-Ador, 12.  
 Martin, Paul-E., Contamines, 15.  
 Marlin, Victor, boulevard des Tranchées, 42.  
 Meyer, Kurt-H., Les Troiselles, Genthod.  
 Milhaud, Edgard, rue St-Victor, 8.  
 Mirimanoff, Dmitry, rue Michel-Chauvet, 4.  
 Muret, Ernest, avenue Léon-Gaud, 5.  
 Nagel, Georges, avenue Jules-Crosnier, 14.  
 Naville, François, avenue de Champel, 16.  
 Oltramare, André, rue Carteret, 36.  
 Oltramare, Hugues, rue de la Plaine, 5.  
 Piaget, Jean, Les Cerisiers, Pinchat.  
 Pittard, Eugène, chemin des Cottages, 36.  
 Rappard, William E., Valavran, près Genève.  
 Raymond, Marcel, chemin Bizot, 4.  
 Reb, Théodore, rue de Hollande, 10.  
 Reverdin, Henri, 2, rue du Puits-St-Pierre.  
 de Rham, Georges, Lausanne, av. Bergières, 7.  
 Richard, Albert, ch. de Chapeaurouge, 3, Crêts de Florissant.  
 Roch, Maurice, avenue Jules-Crosnier, 4.  
 Rochat, Ernest, rue de Contamines, 11.  
 Rossier, Edmond, avenue Dapples, 6, Lausanne.  
 Sauser-Hall, Georges, rue Michel-Chauvet, 12.  
 Secheyay, Albert, rue de l'Université, 5.  
 de Seigneux, Raoul, chemin de Vert-Pré, 23, Chêne-Bougeries.  
 Stueckelberg, Ernest-C.-G., avenue Bertrand, 5.  
 Terrier, Claudius, « Gaimont » Petit-Lancy.  
 Thudichum, Georges, av. Léon-Gaud, 12.  
 Tiercy, Georges, avenue Riant-Parc, 15, Petit-Saconnex.  
 Töndury, Hans, Helvetiastrasse, 45, Berne.  
 Velleman, Antoine, avenue Marc-Monnier, 5.  
 Veyrassat, Jean-Alfred, rue du Colombier, 15.  
 Wavre, Rolin, rue Le Fort, 25.  
 Weber, Jean-Amédée, Ecole de Médecine.  
 Weigle, Jean, rue du Grand-Mézel, 4.  
 Wenger, Paul, avenue de Miremont, 35.  
 Werner, Charles, route de Florissant, 4.  
 Wiki, Bernard, place Beau-Séjour, 2.

**CHARGÉS DE COURS**

- MM. Baud-Bovy, Samuel, rue de l'Athénée, 15.
- Boissier, Léopold, rue des Granges, 6.
- Chaix, André, Délices, 17.
- Comte, Ernest, rue de l'Université, 6.
- Courvoisier, Jaques, route de Frontenex, 51.
- Gielly, Louis, rue de la Rôtisserie, 6.
- Hamburger, Louis, rue de l'Ancien-Port, 2.
- Junod, Henri-Philippe, rue Michel-Chauvet, 12.
- Karcevski, Serge, rue St-Victor, 2.
- Martin-Achard, Alexandre, rue Diday, 10.
- Valencien, Charles, rue du Pont-Neuf, 2, Carouge.
- de Ziegler, Henri, rue Ecole-de-Médecine, 14.

**PROFESSEURS A L'INSTITUT DENTAIRE**

- MM. Ackermann, François, rue du Rhône, 33.
- Guillermine, Paul, rue du Stand, 62.
- Métral, Ernest, Quai de l'Île, 15.
- Pfäeffli, François, rue de Candolle, 14.

**PRIVAT-DOCENTS**

ET

**MAITRES AU SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE**

- MM. Archinard, André, chemin de l'Escalade, 1.
- Aubert, Louis, cours des Bastions, 4.
- Audeoud, Henri, boulevard Helvétique, 17.
- Babaianz, Léon, avenue Peschier, 8.
- Baehni, Charles, Malagnou, 2.
- Barbey, Edmond, rue Général-Dufour, 20.
- Baudoin, Charles, Saconnex d'Arve
- Becherer, Alfred, Plantamour, 47.
- Benrubi, Isaac, rue St-Léger, 8.
- Betchov, Nicolas, rue du 31-Décembre, 15.
- Birmelé, Alexandre, route de Malagnou, 16.
- Boissonnas, Charles, rue de l'Athénée, 31.
- Bonnet, Joseph, avenue du Mervelet, 11, Petit-Saconnex.
- Bouchardy, François, boulevard Helvétique, 17.
- Brocher, Jacques, place Claparède, 5.
- Capitaine, Georges, avenue de Champel, 47.
- Castiglione, Tommaso-Riccardo, avenue Henri-Mussard, 6.
- Chatillon, Fernand, boul. Helvétique, 15.
- Gimerman, Chevel, rue Verte, 9.
- Cros, Edouard, rue Chaillet, 7, Fribourg.
- Guendet, Georges, avenue de Miremont, 18.
- Dainow, Isaac, 6, Place Cornavin.
- Dérobot, Eugène, rue St-Victor, 8.
- M<sup>lle</sup> Dorosz, Jadwiga, rue du Puits-St-Pierre, 2.
- MM. Dottrens, Robert, Troinex.
- Du Bois, Albert, boulevard Helvétique, 4.

- M. Dunand, Léon, chemin de l'Escalade, 8.
- M<sup>lle</sup> Duprat, Jeanne, cours de Rive, 6.
- MM. Epstein, Alexandre, boul. des Philosophes, 23.
- Fischer, Roger, Avenue de Champel, 15.
- Flournoy, Henri, rue de Monnetier, 6.
- Forel, Oscar-Louis, Prangins, près Nyon, Vaud.
- Fournet, Charles, rue Frédéric-Amiel, 1.
- Friedheim, Ernest, 40, boul. de la Cluse.
- Georg, Alfred, avenue Dumas, 18.
- Gilbert, Maurice, rue Tœpffer, 21.
- Golay, Jean, rue de la Plaine, 5.
- M<sup>me</sup> Gourfein-Welt, Léonore, quai du Mont-Blanc, 25.
- MM. Grodensky, Michel, avenue de Miremont, 21 A.
- Gutzeit, Grégoire, rue Prévost-Martin, 42.
- Hassler, Otto, chalet du Jura, avenue des Ormeaux, Petit-Lancy.
- Haymann, Erwin, rue des Moulins, 1.
- Heinis, Hugo, rue de la Canonnière, 11.
- Held, A.-J., rue Adrien-Lachenal, 1.
- Held, Ernest.R., rue Bellot, 7.
- Ickowicz, Morduch, chemin Dumas, 3.
- Isnard, Emmanuel, Bonneville (Haute-Savoie).
- Junod, Robert, chemin de Roches, 6.
- M<sup>me</sup> Kamensky, Anna, rue Cherbuliez, 2.
- MM. Lagotala, Henri, avenue Léon-Gaud, 11.
- Langenbach, Edmond, rue Michel-Chauvet, 2.
- Ledermann Laszlo, chemin Krieg, 16.
- Lévy, Fernand, St-Jean, 90.
- Lombard, Augustin, rue de Baumont, 9.
- M<sup>lle</sup> Long, Pauline, chemin Liotard, 45.
- MM. Lugrin, Jean-Philippe, route de Frontenex, 57.
- Luthi, Robert, avenue Potter, Pinchat.
- Mantchik, Herz, rue de la Corraiterie, 20.
- Martin-Du Pan, Charles, rue Sénebier, 20.
- Martin, Eric, rue de l'Athénée, 12.
- Neill, Richard, ch. de Gilly, Gd-Lancy.
- Minod, Marcel, chemin sur Rang, Pinchat.
- Milkovitch, Rista, rue de Beaumont, 9.
- Morel, Ferdinand, chemin de Grange-Falquet, 26.
- de Morsier, Georges, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.
- Mozer, Jacques, boul. des Philosophes, 26.
- Ody, François, 10, Cours des Bastions.
- Oltremare, John-Henri, rue de Candolle, 16.
- Pagès, Antoine, route de Malagnou, 6.
- Paillard, Henri-Charles, rue Saint-Léger, 5.
- Perrier, Charles, rue de Candolle, 12.
- Piotrowski, Georges, rue Lévrier, 9.
- Pittard, Jean-Jacques, ch. des Cottages, 36.
- Pronier, Ernest, boul. des Philosophes, 15.
- Robinet de Cléry, Adrien, rue Michel-Chauvet, 4.
- Rossier, Paul, rue Charles-Giron, 13.
- Roulet, Frédéric, Davos-Platz.
- Roulet, Maurice, Tour-Maitresse, 6.
- Roussy, Albert, chemin de Roches, 2.
- Ruchon, François, rue Lévrier, 3.

- MM. Rutishauser, Erwin, boulevard de la Cluse, 40.  
Saini, Hugo, La Chaumine, Petit-Lancy.  
Saloz, Charlie, avenue Marc-Monnier, 1.  
Salvadori, Max, rue de Lausanne, 121.  
Sarasin, Raymond, rue Emile-Yung, 1.  
Schamès, Léon, rue du Roveray, 3.  
Sciounoff, François, chemin Sautter, 23.  
Stephani, Jacques, Montana (Valais).  
Sulzer, Robert, chemin des Cottages, 28 bis.  
Susz, Bernard, La Rippaz, Cologny.  
Szepsenwol, Josel, Ecole de Médecine, Genève  
Tanner, Henri, chemin du Point-du-Jour, Petit-Saconnex.  
Tremelloni, Robert, rue de Lausanne, 87.  
de Tscherner, Horst, 15, avenue de la Garance.  
Waegeli, Charles, rue de l'Athénée, 31.  
Walther, Karl-M., chemin Krieg, 16.  
Walther, Léon, chemin Peschier, 12.  
M<sup>lle</sup> Welt, Ida, La Résidence, route de Florissant, 11.  
MM. Wyss-Chodat, Fernand, rue de Candolle, 26.

---

**Secrétaire de l'Université :**

M. Blanc, Hermann, lic. ès sc. comm., Grand-Lancy.

**Caissier-comptable de l'Université :**

Michaud, Gustave, rue de la Servette, 34.

**Commis :**

M. Cosandier, Edmond, rue Lombard, 6.  
M<sup>me</sup> Copponex, Hélène, Bernex.

---

**Appariteur des Facultés :**

M. Brisselet, Paul, La Rippaz, Cologny.

---

**Huissier-concierge :**

M. J. Gex, rue des Peupliers, 6.

---

**Concierges :**

M. Rémy, Edonard, Ecole de Chimie.	M. Chauffat, Pierre, Policlinique.
M <sup>me</sup> Becchio, Julie, Ecole de Médecine.	M. Burky Charles, Institut d'Hygiène.
M. X., Institut pathologique.	M. Valré, Simon, Institut de médecine légale.
M <sup>me</sup> Ludy, Emma, Maternité.	M. Vallier, John, Observatoire.
M. Regard, Marin, Clinique infantile.	

---